

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2004

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68: Convocation à l'Assemblée générale du **vendredi 7 mai 2004**

Page 70: Paiement de la cotisation annuelle

Assemblée Générale 2005:

Réservez déjà le vendredi 29 avril 2005 (18h30 au Château d'Oron)

Château d'Oron - Mode d'emploi

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château en 2003:

Du 1er avril au 30 septembre 2003

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guides: Catherine Veron 021 907 90 51, Fax 021 907 90 65
Marianne Clairon 021 907 11 63

Intendant: Jean-Pierre Veron 079 776 40 52

Tarifs des visites:

a) par personne adulte	Fr. 7.-
b) étudiants, rentiers AVS	Fr. 5.-
c) enfants jusqu'à 16 ans	Fr. 3.-
d) écoles: par enfant ou accompagnant	Fr. 3.-
e) groupes dès 20 personnes	Fr. 4.-
f) participants à un banquet	Fr. 3.-

Compte de chèque postal 10-13130-0 Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts:

Voir page 71 et/ou s'adresser au secrétariat de l' Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 Email : chateau.oron@bluewin.ch

Nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf le mercredi matin.

La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur internet à l'adresse www.swisscastles.ch/vald/oron/traiteurs.html

Comité de l'Association

4

Président:

Jean-Pierre Dresco, *Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne*

Tél. 021 616 48 70

e-mail: jean-pierre.dresco@span.ch

Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*

Tél. 021 907 85 78 - Fax 021 907 95 72

e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, *chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne*

Tél. 021 636 47 42

e-mail: severinbez@bluewin.ch

Sophie Donche-Gay, *Service des affaires culturelles, 1014 Lausanne*

Tél 021 617 30 74

e-mail: sophie.donche-gay@serac.vd.ch

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*

Tél. 021 320 58 08 - Fax 021 320 58 43

e-mail: werner.jeker@adn-design.ch

Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville*

Tél. 021 907 77 51 - Fax 021 907 97 51

e-mail: sylviane.klein@sjic.vd.ch

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*

Tél. 021 320 88 50 - Fax 021 311 02 63

e-mail: kolecek@bluewin.ch

Danielle Richard, *Syndic d'Oron-le-Châtel, 1608 Oron-le-Châtel*

Tél. 021 907 87 17 - Fax 021 907 73 91

e-mail: d.richard@prometerre.ch

Lysianne Roy, *Rte de Rolle 46, 1162 St-Prex*

Tél 021 732 04 23

e-mail: lysianne.roy@nagra.com

Les restaurateurs du Château

5 Six restaurateurs sont à votre disposition pour tout renseignement au sujet des repas et des réceptions:

Guignard Desserts

Grand'Rue 17-19,
1350 Orbe
Tél 024 442 81 20
Fax 024 442 81 27
www.guignard-desserts.com
e-mail:
traiteur@guignard-desserts.com

Palace traiteur

M. Jacques Stämpfli
Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
Tél 021 331 31 31
Fax 021 323 25 71

Le Montreux Palace

Service des banquets
Grand Rue 100
1820 Montreux
Tél. 021 962 10 05
Fax. 021 962 10 16
www.montreux-palace.com
e-mail:
banquets@montreux-palace.com

François Doyen, Artisan Cuisinier

Monsieur François Doyen
Case Postale 372
1920 Martigny
Tél 027 746 40 01 ou 078 605 27 00
Fax 027 746 40 02

Restaurant de Dorigny

Monsieur
Nino Cananiello
Bâtiment central
1015 Lausanne
Tél. 021 692 26 88
Fax. 021 692 26 85
www.unil.ch/nino
e-mail: nino@unil.ch

Hôtel de Ville de Semsales

Monsieur Romano Pagani
1623 Semsales
Tél 026 918 51 06
Fax 026 918 58 16

La page www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html vous donnera d'autres renseignements.



Un Billet en forme de bilan des trois dernières années.

Voilà trois ans que le Comité mettait en place une nouvelle organisation de ses activités hôtelières. Période d'expériences, de réflexions, ces trois années connurent aussi les revers de l'économie dont les conséquences furent significatives pour des Associations comme la nôtre. Nous avons déjà évoqué dans les bulletins précédents, les mécanismes pernicious qui poussent les pouvoirs publics à se dégager progressivement de leurs soutiens

aux secteurs culturels. Je ne reviendrais pas non plus sur le leurre que représente le transfert de l'aide publique vers celle de commanditaires privés dont les moyens dépendent eux aussi de la conjoncture générale. Mais, plutôt que d'épiloguer sur les difficultés des temps actuels, je préfère m'étendre sur la stratégie que le comité a peu à peu mise en place pour faire face à la pénurie de ressources qui risquait de pénaliser l'Association et, à terme, l'aurait empêchée de répondre à ses missions.

Rappelons que les buts de l'Association sont, la conservation du monument, des objets mobiliers qu'il abrite ainsi que l'animation du château. Depuis sa fondation, l'Association partage ses efforts et ses moyens entre la promotion d'activités culturelles et la gestion matérielle d'un patrimoine immobilier et mobilier très lourd à sauvegarder. Les moyens ont toujours manqué pour suivre à l'entretien, la restauration du monument et pour permettre une véritable politique culturelle mettant en valeur les qualités architecturale et historique du château.

Comme hier cette pénurie se prolonge aujourd'hui. Les besoins en trésorerie qui seraient nécessaires pour atteindre un niveau satisfaisant seraient considérables : en comparaison avec d'autres monuments de même échelle, nous estimons que le budget annuel pour les seuls travaux de restauration devrait s'élever à plus de 500 000.- Fr. Je vous fais grâce de la liste des interventions en attente, mais citons simplement l'entretien des charpentes et toitures, de l'ensemble des pièces des appartements, des murs de jardins qui s'écroulent etc, etc. En ce qui concerne le coût d'une animation permanente du château, un bon exemple est donné par l'étude confiée à des spécialistes au cours de l'an dernier; leurs propositions impliquaient

un investissement d'environ 700 000.- Fr. et un budget d'exploitation annuel de un million. Selon ces hypothèses, l'Association devrait donc s'assurer des revenus d'au moins 1,5 million de francs par an sans compter d'éventuelles charges bancaires en cas d'emprunts.

De pareilles sommes montrent bien le dilemme du comité placé devant le choix cornélien, de céder ses prérogatives à une structure commerciale et financière capable de supporter d'aussi importants engagements économiques ou de maintenir la tradition bénévole propre à notre Association. Nous vous avons informé, lors de la précédente assemblée générale, que nous avons opté pour le maintien de la voie actuelle qui nous paraît mieux à même de sauvegarder le «génie» de cette Association et de ce château remarquable.

Mais, la décision de respecter la tradition ne nous affranchit pas de la nécessité d'adopter et de mettre en pratique une stratégie propre à assurer la survie du monument. Des engagements clairs devenaient d'autant plus urgents que l'on sentait approcher une dégradation rapide de la situation économique.

La stratégie à suivre se dégagait avec évidence; la nouvelle organisation hôtelière bien en place, il s'agira désormais de donner la priorité à la modernisation de l'«outil de travail», soit le réaménagement et la restauration des locaux du rez-de-chaussée offerts à la location ainsi que la modernisation d'une partie de l'équipement hôtelier. Ces améliorations devront dynamiser la gestion hôtelière du château pour dégager des plus-values qui seront investies dans le programme général de restaurations pour de nouvelles formes d'animations. Au cours de cette première période, on limitera transitoirement les activités culturelles au rythme minimum qu'elles ont pris ces dernières années.

Remarquons que, malgré la vétusté des lieux, la nouvelle gestion hôtelière apporte des résultats économiques qui sont loin d'être négligeables. Au cours des trois exercices 2001, 2 et 3, ils couvrent déjà les dépenses courantes du château et de nombreuses petites améliorations qui font également partie du programme de modernisation.

L'animation de ces trois dernières années se limita ainsi aux traditionnelles conférences d'automne, à la collaboration avec l'ACOCO pour son cycle annuel de concerts, à des journées d'ouverture et de fête comme la Bénichon et les Journées du Patrimoine 2003 etc. Dans le schéma financier du comité, ces manifestations devaient couvrir leurs frais mais sans dégager de bénéfices. Ce but ne fut atteint que

pour une partie d'entre-elles et globalement, l'activité culturelle, même limitée et «sponsorisée» entraîna un léger déficit, absorbé par le budget courant. Notre but, à court terme, est de poursuivre dans cette voie, en améliorant si possible les occasions d'ouverture du château, mais en s'attachant à assurer un financement propre à chaque évènement de manière à ne pas charger le «ménage» de l'Association.

L'«outil de travail», particulièrement les locaux du rez-de-chaussée, présentait jusqu'en 2001 un aspect quelque peu délaissé et désuet puisqu'ils n'avaient pratiquement pas été touchés depuis leur aménagement des années 60. En comparaison, la plupart des châteaux vaudois (par exemple Chillon, Aigle, La Sarraz, Coppet, Prangins etc.) ont bénéficié au cours de ces dernières décennies, d'importants travaux de restauration et de modernisation de leurs équipements d'accueil. Une étude complète des besoins en restauration et en ré-équipement de notre Château aboutit en 2001 à un devis dépassant largement le million de Francs. Rappelons qu'une recherche de fonds fut lancée et que les quelques réponses positives se montèrent à Fr 73 000.-.

Constatant l'impossibilité de constituer le financement global du plan de restauration, nous avons limité nos ambitions à des travaux par étape. Avant d'être lancée, chaque phase doit être assurée de son financement. Grâce à quelques réserves et surtout à la fidélité et la générosité de la Loterie Romande, nous avons pu ainsi, racheter les installations de cuisine et le matériel hôtelier, restaurer les murs des terrasses, la cour d'entrée, la voûte entre les deux cours et récemment la salle de Justice. Vous avez été régulièrement informés de ces travaux qui vont se poursuivre prochainement par la restauration et le ré-équipement de la salle des Voûtes et de la salle des Oron. À mi-janvier, nous recevrons un nouveau réassortiment complet de la vaisselle pour les banquets. Nous préparerons en 2004 une nouvelle étape qui devrait comprendre la cour principale et les toilettes publiques. Si tout se passe selon nos prévisions, la modernisation de l'«outil de travail» du Château devrait se conclure à fin 2005.

Au fur et à mesure des améliorations, nous cherchons à développer de nouvelles opportunités qui compléteront peu à peu les possibilités (et les revenus) du Château; l'introduction de nouveaux tarifs modulés selon les jours de la semaine vont dans ce sens. La salle des Voûtes restaurée se prêtera particulièrement bien à des apéritifs, des soirées entre amis et pourquoi pas à quelques soirées de Jazz. Le ré-aménagement de la salle des Oron est pensé en fonction de l'organisation de

séminaires, colloques qui pourront êtres suivis d'apéritifs ou de repas etc.

10

Voilà! Comme tous les bilans, celui-ci est ennuyeux, incomplet, et surtout, il ne rend pas justice à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne santé de l'Association et à cette belle mission de conservation d'un monument historique. Les dernières années furent particulièrement intenses et je suis heureux de constater l'appui constant des membres de l'Association. Mais c'est le groupe de première ligne, le Comité, les collaborateurs du château et les restaurateurs-traiteurs, qui sont à féliciter de leur engagement compact et sans réserves, après des périodes de crises, de bonnes divergences qui constituent ensuite le ciment des meilleures décisions. C'est pour moi un vrai bonheur de travailler avec une pareille équipe, et ce bonheur est la raison fondamentale de résultats positifs et heureux.

Jean-Pierre Dresco
Président ACCO

Salle de Justice

En été 2001, le comité a pris la décision de réaliser le projet de restauration et de réaménagement de la zone d'accueil et d'hôtellerie, par des interventions successives.

Cet ensemble d'espaces situé au rez-de-chaussée de l'édifice est composé de deux cours et d'une suite de salles. Il reflète la lecture de la volumétrie compacte et simple du Château.

En automne 2002, le comité de l'ACCO a confirmé sa volonté de poursuivre la réalisation du projet de restauration et de réaménagement.

L'option de porter l'accent sur la restauration de la salle de Justice a été influencée par deux critères essentiels :

- Changer l'ambiance dans une salle maîtresse de l'ensemble par une reprise du traitement des parois et par une mise en valeur de la lumière naturelle,
- Utiliser des moyens simples pour réaliser les interventions complémentaires, la restauration et la remise en valeur des éléments d'origine, tels que définis dans le concept du projet de réaménagement.

En effet, cette salle était très sombre avec ses petites fenêtres et ses murs en pierres apparentes. Dans les châteaux du Moyen-Age, les murs intérieurs étaient fréquemment peints en blanc pour palier aux insuffisances de l'éclairage d'époque.

La charpente en bois très présente dans la salle est un des éléments prédominants qui structure l'espace par un système constructif clair constitué de solives et d'une poutre centrale.

Par contre, la maçonnerie, de par la présence rudimentaire de ses murs aux embrasures profondes des portes et des fenêtres, accentue la liaison avec l'extérieur, la sensation de dehors et de dedans, de protection et de sécurité, la subsistance même du «château».

Les objectifs principaux du projet sont, dans ce cas, les moyens mettant en valeur la potentialité inscrite dans ses rapports fondamentaux de l'identité du château médiéval :

- mise en évidence de la présence de la maçonnerie par le traitement des surfaces en crépis et badigeon clair
 - mise en évidence de la structure de la poutraison par le dégagement de l'espace des éléments secondaires tels que l'éclairage et les pièces décoratives
 - mise en rapport clair de ces deux éléments constitutifs de l'espace.
- La force de ce rapport doit permettre la mise en place d'un aménagement répondant aux besoins contemporains sans remettre en question sa cohérence substantielle.

Par contre, un éclairage artificiel complémentaire aux grandes surfaces lumineuses des embrasures des fenêtres peut créer une atmosphère de convivialité de l'espace devenu actuellement «la salle».

Le groupe multidisciplinaire réuni à l'occasion de ces travaux de restauration a choisi de faire une intervention légère, mais qui allait profondément améliorer l'aspect visuel de la salle de Justice. Les murs étaient parfaitement sains, ils ont été recouverts d'une couche de chaux et peints en blanc.



Le plafond a été nettoyé et laissé dans son état. Les sondages dans les poutres ont mis en évidence que quelques têtes de poutres dans le mur extérieur étaient très affaiblies. Ces poutres ont été renforcées avec de la résine.

Les lustres du 20^e siècle, qui diminuaient la hauteur apparente du plafond, ont été enlevés et remplacés par des lampes sur pied.

Ces lampes ont été créées pour le château par Ivan Kolecek. Elles rappellent les torches du Moyen-Age.

Voûte de la galerie de la bibliothèque

Si on en croit les calculs des ingénieurs, cette voûte aurait dû tomber depuis



13

longtemps. Le comité n'a pas voulu prendre le risque d'attendre cet événement. Une solution fort élégante et complètement invisible a été mise en place.

Elément de la liaison visuelle entre les deux cours de l'édifice, la voûte appartient dans sa lecture à la cour centrale. Elle représente l'élément principal de la face opposée à la façade du vestibule de l'entrée. Sa forme en courbes très plates, peu conforme aux règles élémentaires de la statique, lui donne son caractère particulier dans le cadre de la typologie des «voûtes».

Monsieur Kälin, ingénieur civil, qui a repris les études de son prédécesseur Monsieur Birschmeier, constate que la voûte semble avoir beaucoup bougé dans et hors de son plan. S'étant déformée, on y constate des ouvertures de joints entre les pierres.



Des zones de ruptures se sont formées suite à une concentration de charges trop importantes. Le mur, sur lequel repose la charpente, s'appuie lui-même sur la voûte en créant une surcharge.

Malgré la déviation de la ligne de poussée, la statique de la voûte est encore assurée. Cependant du point de vue de sa stabilité, on constate une zone précaire vers les escaliers. La forme, proche du convexe, cause également des problèmes de stabilité.

Pour stabiliser la géométrie de la voûte, dans l'épaisseur du plancher existant, il conviendra d'installer une poutre métallique et de la lier aux voussoirs (les pierres qui constituent l'arc). C'est le principe du pont : la poutre métallique faisant office de tablier.

L'intervention consistera d'abord à ouvrir le plancher dans sa partie supérieure, dans la zone du corridor du 1^{er} étage (côté bibliothèque), et à mettre en place une

poutre métallique. Des tiges d'ancrages fixées chimiquement dans chaque voussoir permettront d'assurer la liaison entre la voûte et son nouveau renfort.

14

Ivan Kolecek et André Locher



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2003

Vendredi 2 mai 2003

15

Présidence : Jean-Pierre Dresco

Comité : André Locher, Marianne Corboz, Sylviane Klein, Brigitte
Waridel Séverin Bez, Ivan Kolecek

Excusés : Danielle Richard, Werner Jeker

A 19h00, le Président se réjouit d'ouvrir cette Assemblée générale 2003 et adresse, au nom du Comité, la bienvenue à tous les membres présents.

Le Comité a décidé, non sans hésitation, de convoquer cette Assemblée le vendredi soir en lieu et place du dimanche à midi. Ce faisant, il a tenté de contenter une partie des membres de l'Association qui préféreraient réserver le dimanche à d'autres activités. Néanmoins, il est conscient des inconvénients d'une séance nocturne et il tentera de trouver une solution moyenne pour les années à venir.

Il adresse un salut particulier aux représentants des Communes du district et il excuse plusieurs invités et membres empêchés de nous rejoindre à cette occasion.

L'ordre du jour tel que présenté à la page 68 du Bulletin se déroule sans modification.

1. PROCES-VERBAL

Jean-Pierre Dresco invite l'Assemblée à se prononcer sur son contenu et si un membre en souhaite la lecture, c'est volontiers qu'il lui passe la parole. Tel n'est pas le cas, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Il relève que l'exploitation hôtelière du Château durant l'année 2002 a été moins faste en manifestations qu'en 2001; il émet l'hypothèse que l'Exposition Nationale n'est pas étrangère aux résultats, mais la cause essentielle réside vraisemblablement dans la morosité économique.

3. RAPPORT DU COMITE

3.1 Animations

Sylviane Klein rappelle la présence, durant une semaine, des Châteaux vaudois à visiter au Pavillon vaudois à Yverdon dans le cadre d'Expo.02.

Les recherches se poursuivent en vue d'une animation plus générale du Château. Toutefois, le projet du «Château des Contes» est abandonné, car il impliquait un investissement trop important, tant sur le plan financier qu'en ressources humaines.

Pour cette année, une Fête au Château est prévue les samedi et dimanche 13 et 14 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine sur le thème «Verre et

vitrail»: ouverture complète du Château avec visite des appartements. Une restauration préparée avec des mets de Bénichon ainsi qu'un petit marché présentant des produits du terroir, miel, fromages, etc. animeront ces Journées et d'ores et déjà nous vous y attendons nombreux.

3.2 Conférences

Marianne Corboz remercie l'auditoire pour la participation fidèle de nos abonnés et amis à nos conférences d'automne qui ont vu en 2002 des personnalités des domaines diplomatique, Monsieur Edouard Brunner, économique, Monsieur André Kudelski et culturel en la personne de Madame Juliane Cosandier, directrice de la Fondation de l'Hermitage qui nous ont apporté un éclairage passionnant de leurs activités respectives.

La visite du Dépôt et Abri des Biens Culturels à Lucens était une innovation et ce type de proposition hors nos murs pourrait se répéter.

Marianne Corboz profite de l'occasion pour nous informer qu'elle quittera le Comité après 10 ans de présence dans son rôle d'organisatrice des conférences d'automne. Dans cette fonction, elle nous dit tout le plaisir qu'elle a eu de rencontrer de nombreuses personnalités de notre pays ou de l'étranger qui ont accepté de venir parler au Château.

Un grand merci va également au Comité, au personnel du Château et aux personnes de l'extérieur qui lui ont toujours apporté collaboration et amitié.

Pour cet automne, l'on peut d'ores et déjà présenter deux conférenciers invités, à savoir Madame Martine Rebetez, climatologue et enfant du pays ainsi que Monsieur Yves Aupetitallot Directeur et Conservateur du Musée des Beaux Arts de Lausanne. En ce qui concerne le 3^{ème} orateur, il s'agira de l'événement sportif du début de cette année. Au fait, l'avez-vous deviné ? Nous sommes en pourparlers avec différentes personnes pour venir nous faire revivre la fabuleuse aventure de l'équipe sportive d'Alinghi.

3.3 Travaux

Ivan Kolecek retrace les différentes étapes de restauration après la 1^{ère} cour d'entrée. Les nouveaux luminaires installés dans la Cour intérieure et la Salle des Gardes offrent une lumière ambiante douce. La Salle de Justice a été restaurée en crépissant et blanchissant les parois et procédant à des consolidations et un nettoyage du plafond. Un nouvel éclairage de même nature que celui de la salle des Gardes est en cours d'étude.

Le renforcement de la Voûte de la galerie de la bibliothèque a été réalisé par l'installation d'une poutre métallique et Ivan Kolecek invite, après l'Assemblée, les personnes désirant voir ces travaux.

Il est encore relevé que ces travaux ont pu se réaliser grâce à l'aide considérable de La Loterie Romande et d'autres commanditaires : Nestlé, Romande Energie, ECA, Publigroupe SA, et Retraites Populaires.

4 RAPPORT DU TRESORIER

4.1 Rapport sur l'exploitation hôtelière du Château

En 2002, nous avons remarqué une diminution des banquets par rapport à 2001. Nous pensons que l'Expo.02 n'est pas étrangère à cette diminution et il est probable que certaines entreprises ont préféré organiser leurs sorties annuelles dans ce cadre plutôt qu'au Château d'Oron.

En 2002, ont été organisé 56 banquets avec 4810 convives (Fr. 187'702.-), contre 71 et 9084 en 2001 (Fr. 269'382.-)

Notre équipe de 6 traiteurs fonctionne parfaitement. Chacun a organisé plusieurs banquets. Notre clientèle apprécie de pouvoir choisir parmi plusieurs traiteurs. Notre proposition de location à prix réduits pour séminaires et conférences en début de semaine n'a pas encore rencontré un grand succès.

Pour améliorer cette offre, nous avons le projet de restaurer la Salle des Voûtes et d'augmenter le confort de la Salle des Oron.

André Locher remercie notre équipe des secrétaires Mmes Sabine Vallotton et Christins Leuba, sans lesquelles tout cela ne serait pas possible. Il remercie également M. Pierre Veron qui œuvre sans cesse dans notre Château : dans les travaux de restauration, dans les mises en place des tables et chaises et dans tout ce qui concerne l'entretien du Château.

4.2 Rapport sur les comptes

Pour la première fois, nous vous présentons une seule comptabilité. D'un seul coup d'œil, on a ainsi une vue d'ensemble de la situation financière de notre Association.

Le bilan : voir page 46.

Au poste 131 : le montant est négatif, car suite au paiement de fin d'année le compte est passé dans les chiffres rouges et nous n'avons pas eu le temps d'équilibrer ce compte avec le 130 pour le remettre dans le noir avant la fin de l'année.

Au 31 décembre, nous disposons de liquidités pour un montant de Fr. 289'252. Ces crédits sont réservés pour de futurs travaux de restauration.

L'ACCO n'a pas de dettes.

Quelques commentaires sur les comptes :

Comptes 500 et 501 : diminution à laquelle une explication a déjà été donnée.

Compte 552 : il est plus élevé que l'an passé, car il y a eu un rattrapage AVS et 2^{ème} pilier suite à la nouvelle situation du secrétariat en 2001.

Compte 565, achat de matériel : nous avons acheté une machine à faire des glaçons pour environ Fr. 4'000.-.

Compte 600 et 601 : subsides cantonaux et fédéraux sur les travaux de restauration effectués ces dernières années.

Compte 602 : Sponsors Fr. 73'000.- qui proviennent de : Nestlé Fr. 50'000.-, Romande Energie Fr. 10'000.-, ECA Fr. 5'000.-, Publigroupe SA Fr. 5'000.- et Retraites Populaires Fr. 3'000.-.

Nous remercions chaleureusement ces entreprises pour leur soutien et nous regrettons qu'une certaine d'autres entreprises sollicitées n'aient pas répondu favorablement à notre demande d'aide.

En 2002, nous avons encaissé Fr. 134'627.- au titre des Monuments Historiques et nous n'avons payé au 31 décembre que Fr. 112'010.65, la différence de Fr. 22'616.35 a été attribuée aux réserves pour les travaux futurs. Cette manière de faire permet de présenter un résultat de l'exercice qui n'est pas influencé par les travaux et les dons des sponsors.

Visiteurs :

Compte 700, Visiteurs: en 2002, nous n'avons pas eu beaucoup de visiteurs et vous constatez que les entrées payées ne couvrent pas les salaires des guides. En gros, chaque visiteur nous a coûté Fr. 2.-.

Compte 851 : Le montant de Fr. 17'646.- couvre les prix de deux ans de bulletin 2001 et 2002.

Animations : Conférences et participation au Pavillon vaudois de l'Expo.02. Les dépenses ont dépassé les recettes ce qui explique le prélèvement de Fr. 4'914.- du compte réserve animations.

Vu le résultat financier, nous n'avons procédé à aucun amortissement et vous avez constaté que l'année boucle avec un léger bénéfice de Fr. 6'866.55.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES VERIFICATIONS DES COMPTES

Le rapport des vérificateurs est présenté par M. Bernard Vaucher.

La vérification des comptes annuels de l'Association arrêtés au 31 décembre 2002, a eu lieu au Secrétariat du Château le 27 mars dernier. Etaient présents: MM. Emmanuel Bez, Bernard Vaucher, André Locher (trésorier) et Sabine Vallotton, secrétaire-comptable, qui ont mis à notre disposition les pièces nécessaires et ont fourni toutes les explications demandées. Nous tenons à les en remercier vivement.

De nombreux sondages ont permis de constater que :

- le bilan et le compte de profits et de pertes concordent avec la comptabilité

- la comptabilité est parfaitement tenue.

Il nous paraît intéressant de mettre en évidence les points suivants :

- Les comptes TRAVAUX jusqu'ici dissociés du reste de la comptabilité ont été réintégrés, facilitant ainsi la compréhension de notre situation financière.

- Les redevances des restaurateurs ont diminué de Fr. 26'000.- environ, relativement aux comptes 2001 et de Fr. 34'000.- par rapport au budget.

Les revenus des locations ont baissé d'environ Fr. 24'000.- mais sont en accord avec le budget.

En conclusion et au vu du résultat de nos contrôles, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs:

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis
- b) de donner décharge au Comité de sa gestion
- c) de donner décharge au Trésorier de l'exercice de sa fonction.

6. ADOPTION DES COMPTES 2002

Les comptes de l'année 2002 sont acceptés à main levée, à l'unanimité.

7. BUDGET 2003

Budget 2003 : voir page 49

Les prévisions à ce jour sont excellentes, nous avons déjà plus de banquets réservés définitivement que le total des banquets 2002.

Pour le reste, les chiffres du budget ne méritent pas de commentaires particuliers. André Locher est prêt à répondre aux questions. Aucune question n'étant posée, on passe au point suivant.

8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE ET DU PRESIDENT.

C'est avec un peu de nostalgie mais beaucoup de reconnaissance que le Président annonce deux démissions. En effet, Marianne Corboz et Brigitte Waridel ont exprimé le désir de passer la main après de longues années de collaboration au sein du Comité. Jean-Pierre Dresco souligne leur apport considérable en faveur du Château et il les remercie chaleureusement de leur fidélité et de leur amitié.

Pour les remplacer, le Comité propose deux candidates, à savoir:

Lysianne Roy, responsable Marketing chez A. KUDELSKI SA et, pardon du peu, représentant la 3^{ème} génération de fidélité au château de la famille Leresche;

Sophie Donche-Gay, adjointe à la Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud qui prolongerait les excellentes relations que l'Association a toujours conservées avec l'Administration Cantonale.

En outre, il propose en bloc la réélection des autres membres du Comité. Celui-ci est formé de Jean-Pierre Dresco, président, André Locher, vice-président et trésorier, Sylviane Klein, Danielle Richard, Ivan Kolecek, Séverin Bez et Werner Jeker.

L'Assemblée accepte à l'unanimité ces propositions par applaudissements chaleureux à toutes ces personnes. Un grand MERCI à Marianne Corboz et Brigitte Waridel qu'on se réjouit d'ailleurs de revoir en tant que membres de l'ACCO.

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Messieurs Bernard Vaucher et Emmanuel Bez, tout deux vérificateurs des comptes ont décidé également de passer le témoin. Pour les remplacer, sont nommés les vérificateurs suppléants, soit Madame Marinette Leresche et Monsieur Frédéric de Moulinen qui acceptent cette fonction. Sont ensuite désignés les deux nouveaux vérificateurs suppléants: MM. Ami Desmeules et Frédéric Corboz.

C'est également par applaudissements que ces propositions sont accueillies avec remerciements aux anciens et aux nouveaux.

10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Quelques personnes réagissent suite au changement de jour de l'Assemblée et souhaitent savoir si la décision est définitive de fixer l'AG le vendredi soir (d'ailleurs comme déjà indiqué pour le vendredi 7 mai 2004). Pour l'instant, Jean-Pierre Dresco répond qu'aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

Monsieur Xavier Koeb revient sur la restauration de la verrière et désire savoir quand les travaux débiteront. Jean-Pierre Dresco l'informe que cette étape fait partie de la planification, mais que pour l'instant la priorité est donnée aux investissements profitables à l'hôtellerie soit la restauration des Salles, Oron et Voûtes. La reprise de la Cour suivra dès que les moyens financiers le permettront.

Monsieur Georges Torti, qui a récemment célébré son mariage au Château d'Oron a le plaisir de remettre deux dépliants (sous forme de CD français et allemand) relatifs à l'invitation adressée à leurs invités lors de leur banquet de mariage. Il espère que ce document pourra être utilisé pour la documentation du public. Il est félicité et remercié par le Comité.

L'Assemblée se termine et les trompettes thébaines nous invitent à la dégustation du vin de notre vigneron Monsieur Alain Chollet et du repas préparé par notre traiteur Monsieur Philippe Guignard.

En conclusion, le Président remercie tous les membres de leur participation et de leur fidélité au Château. Il leur souhaite bon appétit et les prie de faire honneur à la Tombola qui offre à nouveau une palette de prix fort agréable.

Le président

Jean-Pierre Dresco

La secrétaire

Sabine Vallotton



8 octobre 2003

Martine Rebetez
La Suisse se réchauffe

22

Le 8 octobre 2003 le cycle de conférences accueillait Martine Rebetez, responsable des recherches pour l'environnement à l'Institut Fédéral de Recherche (WSL)

Spécialiste du climat, Martine Rebetez est une enfant de la région puisqu'elle a fait ses premières classes à Oron puis à Moudon avant d'aller finir sa scolarité à l'Université de Lausanne.

Sa conférence intitulée «La Suisse se réchauffe» a remarquablement montré comment le climat a changé pendant ce dernier millénaire et la manière dont il va évoluer ces prochaines années.

A l'aide de différents paramètres tels la température, les précipitations, l'ensoleillement, le vent et/ou l'enneigement, elle a parcouru les différentes modifications apparues sur la planète en général et plus particulièrement dans l'hémisphère nord où se trouve la Suisse.

En fonction de certaines hypothèses d'évolution probable du climat, établies d'après un nombre important de relevés effectués dans différents cantons et à des altitudes variées, l'Institut Fédéral de Recherche s'applique ainsi à trouver des solutions pour les générations à venir afin de pouvoir faire face à des situations extrêmes (comme Lothar) ou simplement au réchauffement de la planète qui a des répercussions très précises sur le territoire suisse.



5 novembre 2003

Yves Aupetitallot
Le futur Musée Cantonal
des Beaux-Arts

Yves Aupetitallot est chargé de mission au Musée Cantonal des Beaux-Arts situé dans le Palais de Rumine à Lausanne, bâtiment construit à la fin du 19e siècle et inauguré en 1906.

Il expose de manière fort claire les raisons qui justifient la construction d'un nouveau musée des beaux-arts. L'exiguïté des surfaces d'abord, l'impossibilité d'accrocher dans les salles d'expositions actuelles à la fois des œuvres de la collection permanente et des expositions temporaires, la difficulté ensuite d'augmenter le patrimoine vaudois puisque les réserves aujourd'hui sont saturées, enfin l'absence de respect des normes internationales de sécurité dans les locaux un peu vétustes du Palais de Rumine, ainsi que la difficultés d'accès aux salles actuelles d'expositions.

Un nouveau bâtiment permettrait en outre de compléter les collections composées essentiellement d'œuvres de la 2e moitié du 18e siècle au 20e siècle puisque de nombreux collectionneurs privés sont prêts à faire don au futur musée ou à mettre en dépôt à long terme des oeuvres d'artistes incontournables de la 2e moitié du 20e siècle.

Yves Aupetitallot rappelle également qu'un musée doit être attentif à la qualité d'accueil des visiteurs ainsi qu'à l'aspect éducatif: il doit en effet former les générations futures à la culture visuelle vaudoise, ce dont il n'a pas les moyens aujourd'hui.

Ce nouveau musée conçu selon les exigences actuelles en matière de conservation, de muséographie, de stockage et d'accueil au public permettrait alors d'affirmer une identité régionale forte et d'enrichir de manière considérable l'offre culturelle de la région lémanique. Fonctionnalité, convivialité, modestie et respect de l'environnement sont les mots-clés qui entourent cet important projet dont la construction est prévue, si tout va bien, vers 2007-2009.



22 octobre 2003

Jan Anders E. Manson et M. Jim Bungener

La participation de l'EPFL au défi Alinghi

24

Directeur du Laboratoire de Technologie des Composites et Polymères de l'Institut des Matériaux de l'EPFL, le Professeur Jan Anders E. Manson dirigea et coordonna les recherches liées au défi Suisse Alinghi de la Coupe America pour ce qui concerne la construction du bateau. Il nous fit le plaisir de se faire accompagner de Jim Bungener, membre de l'équipe de design d'Alinghi.

La Coupe America fut créée par l'Angleterre en 1851 ; elle fut conquise par les Américains qui la conservèrent pendant plus d'une centaine d'années. Successivement, l'Australie puis la Nouvelle-Zélande la rem-



portèrent. Le team Alinghi d'Ernesto Bertarelli rapporta la coupe en Europe qu'elle avait quittée, il y a 152 ans ! Cet exploit extraordinaire a nécessité une mise en oeuvre de moyens considérables soutenus par un «management» d'une qualité humaine remarquable.

La rigueur des délais - projet à développer en 2 ans - exigea des méthodes très

particulières où les cycles d'optimisation, études, essais puis vérification en vraie grandeur, se sont succédés à un rythme inhabituellement accéléré. L'enjeu de cette compétition a justifié le recours à des techniques de pointe notamment dans les domaines de l'hydro et de l'aérodynamique et dans celui des matériaux.

Les solutions adoptées, qui ont permis la victoire, sont aujourd'hui connues de tous les concurrents ce qui obligera les chercheurs à innover dans tous les secteurs.

Les conférenciers conclurent en remarquant à quel point le projet Alinghi enthousiasma les cadres et les étudiants de l'EPFL et apporta une stimulation à la recherche de solutions innovatrices. Les équipes ont su établir un rapport constant entre la théorie et la pratique. L'organisation et la conduite du défi Alinghi représentent une réussite exemplaire aussi bien du point de vue technique que des relations humaines. La collaboration entre l'EPFL et l'équipe d'Alinghi se poursuit en prévision de la

Joli succès pour la fête au Château des 13 et 14 septembre 2003. Ils ont été 2260, adultes et enfants confondus, à passer la voûte d'entrée de notre auguste monument. Si nous avons souvent été associés aux Journées du patrimoine par des portes ouvertes, c'est la première fois que nous profitons de cette opportunité pour proposer au public une participation festive et informative à ces journées. L'Association peut se targuer d'une belle réussite, puisqu'elle est arrivée en seconde place du record cantonal des visiteurs, derrière la Rose de la Cathédrale de Lausanne et bien avant la verrerie de Saint-Prex.

26



Au menu du jour, côté nourritures spirituelles, les démonstrations " en direct", dans la cour du château, du maître-verrier François Jacobini, de Mme Adèle Pusztaszeri, de Yan Oulevay et du chalumiste Christophe Huguenin, sous les regards d'un public attentif et impressionné.



Pour les plus petits, la salle des Oron leur proposait un atelier du vitrail qui n'a pas désempli durant tout le week-end.



Chacun pouvait ensuite faire le tour des appartements, accueillis par des châtelaines et des châtelains quelque peu inattendus en costume moyenâgeux. Quelques surprises laissaient les visiteurs s'attarder au fil de la visite : jeunes filles pleines de verve au coin de l'âtre ou dans la salle à manger. Même si leur inspiration allait jusqu'à leur faire glisser dans leur propos quelques fantaisies de leur cru, leur enthousiasme ne pouvait que captiver le public. Idem, un peu plus loin, à l'écoute d'une fable de La Fontaine ou encore de propos en patois, transformant momentanément le salon de chasse en pinte bien vaudoise.

Les nourritures terrestres n'étaient pas oubliées. De vrais mets de bénichon, préparés par notre traiteur de Semsales rappelaient l'histoire gruyérienne du monument.



Une bière artisanale, dite " du Château ", un bar de circonstance, sous les voûtes des anciennes caves, des salles de banquets ouvertes à tous, permettaient ensuite aux visiteurs peu pressés de prolonger leurs discussions.

Sans oublier, dans la cour, quelques bancs de marchés offrant vins du vignoble lémanique et produits du terroir.



Le salon bernois a été également le cadre d'un événement particulier. Grâce à de minutieuses recherches, le Comité du château pouvait accueillir le dimanche, dans les appartements qui furent autrefois ceux de leurs ancêtres, les descendants des 43 baillis bernois ayant habité le Château d'Oron entre 1555 et 1798. Un grand moment d'émotion pour la soixantaine de personnes ayant répondu à notre appel et qui foulaient, certaines pour la première fois, les planchers qu'avaient usés, il y a fort longtemps, leurs aïeuls.

Fort de ce succès, le comité a pris la décision de réitérer l'expérience les 11 et 12 septembre 2004 sur le thème du transport et des modèles réduits. Réservez déjà ces journées dans votre agenda.

Jusqu'au moment où Berne y logea ses baillis, le manoir avait vu bien des gloires et des chutes : les jours fastueux de la Maison d'Oron ,la ruine désolante de la maison de Gruyère.

En 1798, le château était bien délabré et peu convenable pour y loger un bailli. Mais ces Messieurs de Berne par une administration tâtilonne et prudemment ordonnée étaient peu prodigues de leurs deniers, et n'aimaient point à réparer. Les réclamations n'avaient aucun résultat et les réparations se réduisaient en promesses vagues.

Les rats et les souris pullulaient dans les combles et les couloirs et se promenaient au milieu des provisions.

Madame la Baillive se refusait à dormir dans sa chambre, tant elle était incommodée par l'odeur des fromages qui montait de la cave par les trous du plancher, celui-ci étant simple, l'odeur des compôtes, (choucroute), fruits, pommes de terre et petite volaille, qui n'a point de basse-court et qui court par tout le chateau, jardins, écuries, salivaux, ce qui pourrait faire périr les chevaux, ayant partout des plumes dans le foin. L'odeur de ce poulailler empestait deux chambres au travers du plancher, dont la plus belle pièce du chateau (actuellement, le salon de musique!)

Aussi dans le devis des réparations à faire au château, en 1784, on relève que : La chambre de Madame la Baillive est infectée, qu'il faudrait la peindre à l'huile. La chambre des enfants, à côté de la tour, est inhabitable, étant infestée de punaises. La chambre à manger se chauffe depuis la chambre, elle est froide, pleine de fumée et toute noire. Il faut nécessairement démonter et remonter le fourneau. Les souris entrent dans plusieurs pièces par les fentes du plancher. Toutes les serrures ne valent rien, on ne peut s'en servir. Quant au crepissage des murs à l'extérieur, tout le château en est totalement dégarni.

Aussi, il faut bien se résigner à cette déplaisante constatation, à cette époque, la propreté n'avait que peu d'adeptes; et l'on pense tout de suite à ce que devait être ce merveilleux Versailles où les cabinets de bains ou de toilette sont objets de grand luxe, d'autres cabinets, non moins indispensables, sont tout à fait inconnus; alors, c'est à l'aide de grands parapluies de cuir qu'on ouvre pour traverser les cours et sous lesquels on se met à l'abri de ce qui tombe des fenêtres «ces dernières misères auxquelles la nature nous assujettit». Le tableau que l'on trace de Versailles, en 1764, est celui d'une -sentine- (un lieu sale et humide). Le réceptacle de toutes les horreurs de l'humanité...

Par contre, à Oron, point de sentine... Hygiène oblige, les Bernois dès le milieu

du 16e siècle édifiant, déjà, une sorte de tour pour abriter «des lieux d'aisance». Celle-ci, à cause de l'instabilité du terrain, subit de nombreux effondrements qui nécessitent bien des travaux de reconstruction. Vers 1790, on trouve dans les comptes concernant le château, cette mention : on ordonne la reconstruction complète du bâtiment adossé au château pour les cabinets et fosse d'aisance,

Selon Viollet-le-Duc, les châteaux du Moyen Age possédaient des latrines pour les seigneurs comme pour la garnison, s'épandant soit dans les fossés, faciles à vidanger, soit au dehors sur l'escarpement boisé entourant le château, et très souvent les fameuses «oubliettes» ne sont que de vulgaires latrines.

Aujourd'hui, notre château est tout beau, tout «propre en ordre».

Sa visite permet de découvrir de précieuses richesses: sa bibliothèque, ses salons, cadre élégant dans lequel vivait à la fin de l'Ancien Régime, les Gaïffe, une famille de riches bourgeois. On y trouve une atmosphère qui n'est pas celle d'un musée, mais celle d'une demeure vivante, où les maîtres de céans ne vont pas tarder à accueillir le visiteur,

Elisa Rossier

Sources

La contrée d'Oron par Charles Pasche (1894)

L'envers de la splendeur par Georges Lenôtre

Extraits d'archives bernoises 1557-1798, par Daniel de Raemy

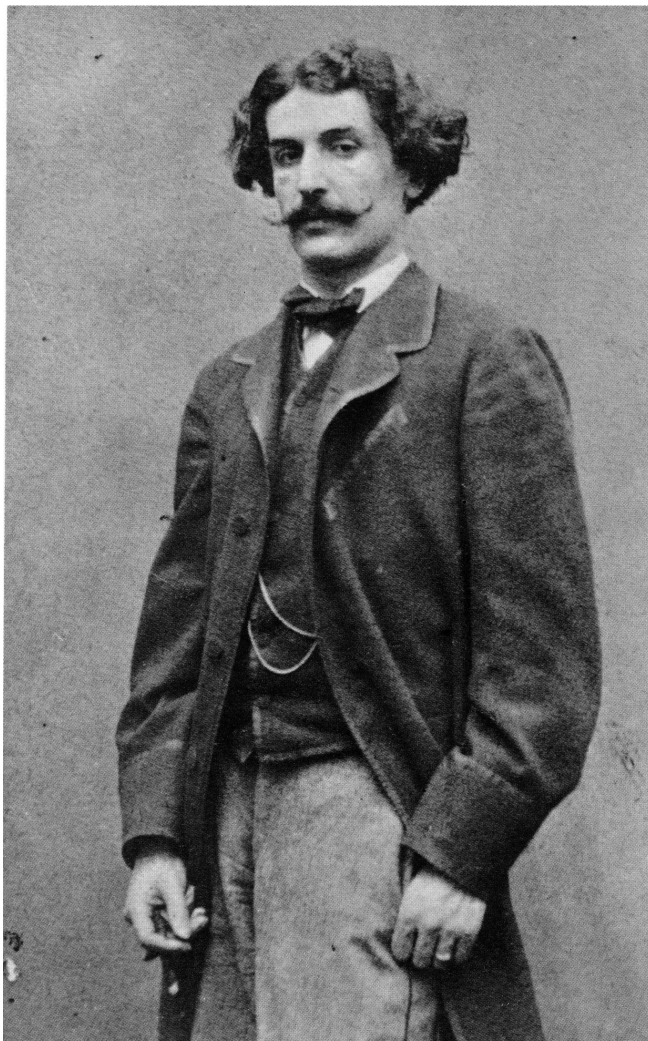
ADOLPHE GAIFFE (1830-1903)
UNE VIE ARDENTE (1ère partie)

texte d'Alain Becker
(2eme partie dans le bulletin de l'ACCO 2005)

31

Adolphe Gaïffe est né le 7 juin 1830 à Mulhouse (Haut-Rhin) dans une famille protestante. Son père, Jean-Nicolas Gaïffe, était graveur sur rouleaux, c'est-à-dire qu'il dessinait des motifs d'étoffes afin de permettre leur impression par encrage et pression de rouleaux métalliques (un par couleur). Sa mère, Judith-Louise Schreiber-Gaïffe était mère au foyer.

Son père ayant été appelé à travailler en Normandie, il fit tout à la fois des études de lettres classiques et des études scientifiques à Rouen, puis à Paris. C'est ainsi qu'il devint très jeune un spécialiste renommé en matière de chimie alimentaire comme élève, puis préparateur du professeur Anselme Payen au Conservatoire national des arts et des métiers. Adolphe Gaïffe était ce que l'on nomme aujourd'hui un surdoué. Et ce surdoué, encore adolescent, participait à la vie scientifique de



son temps dominée, au milieu des années 1840, par les recherches sur les diastases, les levures et les fermentations. Cette activité scientifique l'amena à travailler avec Marcelin Berthelot, Eduard Buchner et Louis Pasteur, ainsi qu'à rédiger de nombreuses communications pour l'Académie des Sciences et diverses publications ouvertes à la vulgarisation scientifique. En effet, notre jeune homme savait écrire et aimait à tenir la plume de savants, grands découvreurs et créateurs, mais bien en peine de se faire correctement comprendre du public nécessaire au financement et à la poursuite de leurs travaux.

Dès ce moment, Adolphe Gaïffe est un "passeur d'idées et d'influences", un passeur puissamment marqué par sa curiosité,

Adolphe Gaïffe - 30 ans

ses préoccupations religieuses et son goût du débat démocratique – ce qui lui sera violemment reproché après 1871 où on l'accusera de participer trop efficacement à une "protestantisation de la France républicaine". Mais Gaïffe n'en a cure. Comme il n'appartient pas aux clans des punaises de sacristie et qu'il prend bien soin d'échapper à toute entreprise cléricale quelle qu'elle soit, ces reproches glisseront sur lui sans l'atteindre. De plus, Adolphe Gaïffe n'est pas intéressé par la conquête de places, que ce soit pour lui ou pour ses enfants. Son influence restera dans les domaines techniques, idéologiques et culturels. Pas passéiste pour deux sous, il croit aux vertus de la modernité qui, en France, à l'époque, venait de l'Europe protestante et des Etats-Unis. Il est plus proche de Kant que de Chateaubriand, des ingénieurs que des politiciens et agace nombre de conservateurs par une incroyable aisance en toutes circonstances.

Les articles du jeune Gaïffe attirèrent tout de suite l'attention des fils de Victor Hugo qui lui confièrent, à partir d'août 1848, les rubriques scientifiques du quotidien l'Événement qu'ils venaient de créer avec Auguste Vacquerie et Paul Meurice pour diffuser les idées sociales de leur père et l'aider à combattre l'esclavage et la peine de mort (en juin 1851, Charles Hugo sera condamné à six mois de prison ferme pour ses articles vigoureux contre la peine capitale). Inquiet des désordres engendrés par la révolution de février 1848, ce journal a d'abord appartenu au parti de l'ordre et soutint Alphonse de Lamartine jusqu'en octobre, puis Louis-Napoléon Bonaparte aux élections du 10 décembre 1848. Le neveu de Napoléon Ier y triompha sans partage, mais, au désespoir des Hugo, commença aussitôt à se transformer en Napoléon III. De ce fait, très occupé de politique, Vacquerie abandonna progressivement son rôle de critique littéraire et de feuilletoniste : c'est Adolphe Gaïffe qui prit alors immédiatement sa place en enchaînant critiques dramatiques et feuilletons littéraires.

Face à l'effacement progressif de la II^{ème} République, l'Événement s'inquiéta et tenta en vain de mobiliser contre l'arrivée redoutée du Second Empire. En 1851, le 9 septembre, il fit scandale en réclamant le droit d'asile pour les proscrits étrangers. Le gouvernement saisit cette occasion pour jeter en prison François-Victor Hugo et Paul Meurice, puis il interdit le journal le 18 septembre. A l'initiative de Victor Hugo, le journal change alors de structure en une nuit et reparaît dès le lendemain sous un nouveau titre : l'Avènement du peuple. Mais l'influence des Hugo demeure limitée, comme celle de leurs amis. Aussi, le coup d'Etat du 2 décembre rétablit-il l'Empire sans grande opposition. D'autres collaborateurs du journal sont arrêtés,

ce qui contraint Victor Hugo à partir en exil dès le 11 décembre. Adolphe Gaïffe, qui n' a alors que vingt et un ans, tente en vain de faire vivre l'Avènement, mais il doit à son tour très vite s'incliner.

Durant toute cette période, Adolphe Gaïffe entretint des relations suivies avec le pasteur d'origine suisse Frédéric Monod, dit "Monod fils" dont il appréciait la ferveur tumultueuse et avec qui il partageait les efforts de la propagande anti-esclavagiste. Frédéric Monod s'était fait par ailleurs l'ami d'un homme aussi conventionnel d'apparence qu'il était fougueux de caractère : Agénor de Gasparin. Ce dernier, né à Orange, descendait par sa mère du pasteur ardéchois Jean de Serres, frère de l'illustre agronome, et par son père était fils d'un ancien ministre de Louis-Philippe : le calme extérieur de ce député conservateur cachait un tempérament passionné et entier. Il réclamait avec insistance l'abolition de l'esclavage dans les colonies



De gauche à droite:

Charles Hugo (1826-1871)

François-Victor Hugo (1828-1873)

Victor Hugo (1802-1885)

françaises et fut un précurseur de la reconnaissance du droit des femmes – ce qui, à l'époque, n'allait pas de soi. Gaïffe l'aida dans ses efforts pour la création d'hôpitaux ouverts à tous.

Le plébiscite du 21 décembre 1851 ayant ratifié le coup d'état, Adolphe Gaïffe s'investit alors dans l'opposition républicaine pour se poser en adversaire absolu du Second Empire. Il défendit avec passion le protestantisme français lorsque le décret du 25 mars 1852 restreignit la liberté de réunion et que diverses fermetures de temples et d'écoles protestantes intervinrent en 1853 (Agénor de Gasparin lui, furieux, s'était volontairement exilé en Suisse). C'est au cours de ces années que naîtra l'amitié d'Adolphe Gaïffe avec Charles Baudelaire, Gustave Courbet et le photographe Etienne Carjat qu'il connut chez Théodore de Banville. C'est aussi à ce moment là qu'il se lia avec Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert et tout ce que la France comptait alors d'artistes non officiels ou d'intellectuels contestataires. Parmi ces derniers, se trouvaient les cinq fils du pasteur revivaliste Jacques Reclus (Armand, l'explorateur ; Elie, l'ethnologue ; Elisée, le géographe ; Onésime, le géologue ; Paul, le chirurgien) et la plus influente de leurs cousines, Pauline Reclus-Kergomard à qui Jules Ferry devenu ministre de l'Instruction Publique confiera la refondation et le développement des écoles maternelles. C'est aux côtés de Pauline qu'Adolphe Gaïffe participera à l'inauguration, le 7 novembre 1879, des nouveaux bâtiments de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris. Il avait rédigé le discours de Jules Ferry, discours dont la première phrase souleva un tonnerre d'applaudissements : *le protestantisme a été, dans l'histoire moderne, la première forme de la liberté !* (l'épouse de Jules Ferry, Eugénie Risler-Kestner, était, comme Gaïffe, issue d'une famille protestante alsacienne comptant parmi ses membres des républicains ayant laissé une trace dans l'histoire : le colonel Charras, proscrit du 2 décembre 1851 ; Charles Floquet, président du Conseil et anti-boulangiste ; Auguste Scheurer-Kestner, le sénateur qui initia la reconnaissance officielle de l'innocence du capitaine Dreyfus).

L'amitié d'Adolphe Gaïffe avec Théophile Gautier et Théodore de Banville est plus curieuse car, autant Gaïffe est engagé dans les combats de son temps, autant Gautier et Banville aiment à se réfugier dans *l'art pour l'art* (à un moment où Gautier défendait en public l'absolue nécessité de la neutralité de l'artiste, Gaïffe le prit dans ses bras pour lui dire : *je t'aime beaucoup, et pourtant, pour moi, la littérature est un état violent dans lequel on ne se maintient que par des moyens excessifs !*). De fait, malgré leurs différences, Gaïffe et Gautier publièrent en avril

1853, avec Louis de Cormenin et Paul de Saint-Victor un ouvrage, commun intitulé : un salmis de nouvelles.

Adolphe Gaïffe fréquentait aussi les frères Goncourt car ils collaboraient tous les trois à la Revue de Paris où il y eût une période assez amusante : le 7 novembre 1852, ce journal annonce que sa rédaction est modifiée *d'une manière aussi neuve que piquante avec numéros des lundis entièrement rédigés par Cornélius Holff ; ceux des mardis par Adolphe Gaïffe ; ceux des mercredis par Edmond et Jules de Goncourt et ceux des vendredis par Alphonse Karr*. Mais avec le temps, les relations Gaïffe/Goncourt vont se distendre du fait de l'antisémitisme maladif des auteurs du célèbre Journal que va fortement accentuer leur relation avec Alphonse Daudet. Gaïffe s'indignait d'entendre les Goncourt affirmer qu'ils *n'aiment pas les Juifs* et que *c'est un sacrifice pour eux que d'en saluer un* (Journal, 2 septembre 1866). En effet, en protestant, très attaché à l'Ancien Testament, Gaïffe conserve de nombreuses amitiés israélites, en particulier Catulle Mendès (un des plus fidèles soutiens de Baudelaire), Moïse Millaud (le créateur du Petit Journal) et son neveu Mardochee-Alphonse (confrère de Gaïffe à La Presse), les frères Péreire, etc.

L'anti-judaïsme et l'anti-protestantisme atteignaient alors des sommets. On les confondait d'ailleurs souvent, quitte à les mêler et le qualificatif "judéoprotessant" se voulait particulièrement injurieux (il fut créé pour stigmatiser la conversion au protestantisme de certains membres de la famille Péreire : on accusait alors Adolphe Gaïffe de "cacher le juif derrière le protestant"). Ainsi, dans un des délires dont il était coutumier, et qui n'était pas sans influence, Charles Maurras trouvait alors aux Juifs une sorte d'atténuation de responsabilité car *ils ont une patrie mystique, une Jérusalem à restaurer*. Mais les protestants étaient pour lui, comme pour l'Action Française, une sorte de Juif que l'on ne reconnaîtrait pas au premier coup d'œil: *notre envahisseur protestant ne se met pas en uniforme. Les couleurs ennemies sont portées sous la peau !* Ce sont d'abord les Monod qui sont visés, eux qui sont originaires de Genève, ville qui a le tort de s'être refusée à la France et d'avoir adopté Calvin ; eux dont certains épousent des étrangères. Mais les autres en prennent aussi pour leur grade, comme Gaïffe, né en Alsace et donc peut-être Allemand (après le traité de Frankfort, Adolphe Gaïffe optera volontairement pour la nationalité française le 31 juillet 1872) ou son ami Enrico Cernuschi qui a le tort d'être franc-maçon et, alors qu'il aurait pu y échapper, s'est fait enfermer dans Paris lors du siège de 1870 pour soutenir ses amis français : mais Cernuschi était milanais, donc, même naturalisé français après la défaite, un impur. C'est contre ce genre de sottises qu'Adolphe Gaïffe combattra toute sa vie.

On à peine à imaginer aujourd'hui la place que tenait la presse au XIX^{ème} siècle: il n'y avait alors ni radio, ni télévision : tout passait par l'écrit. Et comme les pouvoirs politiques étaient très contraignants, la vie des journaux et revues relevait parfois du martyrologue : les publications pouvaient disparaître du jour au lendemain, quitte à reparaître très vite, et d'une manière tout aussi aléatoire. La Revue de Paris en est un bon exemple. Elle fut lancée en 1851 par une bande d'amis qui cachaient leurs opinions politiques sous couvert de littérature. Elle était animée par Théodore de Banville, Louis de Cormenin, Maxime Du Camp, Adolphe Gaïffe, Théophile Gau-

tier, Arsène Houssaye et Alphonse de Lamartine. Elle courait de suspensions en procès perdus puis contournés par de spectaculaires reparutions sous différentes entités juridiques. L'audace et le courage ne lui faisaient jamais défaut. La clairvoyance non plus. C'est ainsi que dès le mois de mai 1852, les animateurs précités prennent le risque de réclamer l'indépendance de l'Algérie avant qu'elle ne nous mette dehors à moins qu'approche *le moment où nous ferons en Algérie autre chose que ce que nous y avons fait jusqu'ici à l'égard des populations indigènes car il faudra bien qu'un jour ou l'autre nous songions à tirer parti de cette admirable race arabe.*

A Adolphe Gaïffe

Jeune homme sans mélancolie,
Blond comme un soleil d'Italie,
Garde bien ta belle folie.

C'est la sagesse ! Aimer le vin,
La beauté, le printemps divin,
Cela suffit. Le reste est vain.

Souris, même au destin sévère :
Et, quand revient la primevère,
Jettes-en les fleurs dans ton verre.

Au corps sous la tombe enfermé,
Que reste-t-il ? D'avoir aimé
Pendant deux ou trois mois de mai.

" Cherchez les effets et les causes ",
Nous disent les rêveurs moroses.
Des mots ! Des mots !... Cueillons les roses !

Dix ans plus tard, dans La Presse, Adolphe Gaïffe est tout aussi percutant : lui qui connaît son Tocqueville par cœur, lui qui fréquente les pasteurs Monod et Agénor de

Gasparin, lui qui est un optimiste de nature ne décolère pas de voir la France du Second Empire prendre le parti des États du sud lors de la guerre de Sécession. Élisée Reclus, qui avait vécu en Louisiane lui avait raconté l'archaïsme cruel de

l'esclavage (c'est même là qu'il perdit la foi en entendant des pasteurs prêcher la soumission aux esclaves). Instruit par Reclus, Gaïffe prédit la victoire de l'industrie du nord sur le ruralisme passéiste du sud. Il clame qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer La Fayette et Miolis participer à la guerre de l'Indépendance si s'est pour s'acoquiner ensuite avec des esclavagistes. Il prédit qu'après la victoire de l'Union, les États-Unis en viendront à mépriser profondément la France, pays de toutes les compromissions.

Jeune homme pressé, Adolphe Gaïffe menait toujours plusieurs activités à la fois. Journaliste politique et littéraire à Paris, il était aussi promoteur des chemins de fer au Portugal – ce dont ce pays lui sera toujours très reconnaissant. Voici ce qu'écrivit à ce sujet en 1857 Charles Monselet dans son dictionnaire des auteurs : *GAIFFE Adolphe = Gaillard qui ne mord pas à la mansarde, non plus qu'aux comédies en cinq actes et en vers, entreprises dans l'hiver, sans feu, avec la seule espérance de les voir représentées au bout de dix ans. D'abord élève du chimiste Payen, puis archéologue, Adolphe Gaïffe a jeté tout à coup son bonnet de savant par-dessus le Moulin-Rouge. Il s'est fait un à peu près de style avec les procédés combinés de Henri Heine, d'Auguste Vacquerie et de Polichinelle.*

Au milieu du XIX^{ème} siècle, Adolphe Gaïffe a la réputation d'être un touche à tout génial, scientifique le jour, littérateur la nuit. C'est un homme qui n'a peur de rien et ce d'autant plus qu'il entretient sa forme physique en pratiquant l'escrime à haute dose. Aussi, plusieurs publi-cations l'envoient-elles comme "reporter" (le mot est alors aussi neuf que l'emploi) "couvrir" les guerres d'où naîtra l'unité italienne entre 1859 et 1861. C'est le moment de nouvelles amitiés avec les Bixio, Henri Dunant et Giuseppe Garibaldi. Ces nouvelles amitiés vont d'ailleurs se mêler aux anciennes : Olivier Bixio partira explorer l'isthme de Panamá et rencontrer les Indiens Cunas avec Armand Reclus, Garibaldi viendra avec ses *chemises rouges* combattre les Prussiens en Bourgogne afin de soutenir par les armes la République française très affaiblie suite aux désastres de 1870.

Adolphe Gaïffe fut ainsi un personnage incontournable de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. On le retrouve partout : dans des romans à clefs comme les Hommes de lettres des frères Goncourt (sous le nom de *Florissac*), au Portugal, en Scandinavie et en Turquie comme promoteur des chemins de fer dus à l'esprit d'initiative des frères Péreire et du Crédit Mobilier, ou à l'Élysée pour des démonstrations d'escrime... Son influence essentielle sera cependant de nature politique car c'est lui qui sera l'infatigable rédacteur-en-chef adjoint du plus puissant quo-

tidien libéral et républicain de l'époque, La Presse. Il en sera d'ailleurs souvent le patron de fait à cause de l'indisponibilité de ses propriétaires. Les frères Goncourt qui s'en irritaient, se plaignant de voir en lui un protestant trop proche des juifs, écrivent à son sujet en 1862 : *nous lui parlons de la facilité du métier d'écrivain politique qu'il fait si facilement, qu'il a su du premier coup*. Et Gaïffe de répondre par une pirouette!

Le 30 janvier 1865, Adolphe Gaïffe épouse la filleule d'Eugénie Fort et de Théophile Gautier, Marie-Eugénie Renom, alors âgée de 19 ans et rencontrée un an plus tôt : sa grande beauté et sa finesse d'esprit l'ont rendu — pour le restant de sa vie — éperdument amoureux. Marie-Eugénie se produisait jusque là comme danseuse classique à l'Opéra sous le pseudonyme de *Marie Vernon*. Du fait de son mariage, elle quitte aussitôt l'Opéra, au grand regret de ses admirateurs. Le jeune couple quitte alors Paris pour s'installer à Maisons-sur-Seine (aujourd'hui Maisons-Laffitte) afin d'y *élever au bon air* ses enfants à venir. De fait, de cette heureuse et fidèle union naîtront trois enfants : Jean, Daniel et Louise.

Une légende tenace fait d'Adolphe Gaïffe l'héritier d'une famille d'industriels lyonnais alors qu'il est, comme son épouse, d'origine modeste et n'a dû sa fortune qu'à son seul travail. Les Goncourt disaient de lui qu'il était le *dernier des fils de famille sans famille* ! Cette légende vient du fait qu'il avait un homonyme, Ladislav Gaïffe (Nancy 16 janvier 1832 / Paris 9 avril 1887) qui se faisait appeler, on ne sait trop pourquoi, "Adolphe Gaïffe". Ce Ladislav-*Adolphe* avait créé à Paris l'entreprise de constructions électriques Adolphe Gaïffe qui était très avancée pour son époque. Socialement d'abord, puisque son personnel était intéressé aux bénéfices. Scientifiquement ensuite, avec l'invention des piles électriques au sesquioxyle de fer et au chlorydrate d'ammoniaque. Techniquement enfin, avec la construction de dynamos, fers à souder, galvanomètres, magnétos et moteurs. Ce deuxième Adolphe Gaïffe écrivit lui aussi beaucoup d'opuscules de vulgarisation et partageait les opinions politiques et les fréquentations scientifiques de son homonyme. Mais alors que la descendance d'Adolphe-Ernest va s'éteindre dans le dénuement, celle de Ladislav-Adolphe va connaître une ascension glorieuse en créant des appareils d'électrothérapie (dont les premiers appareils de radioscopie) et en se fondant ensuite dans la Thomson-Houston.

En 2003, nombreux sont les collectionneurs qui recherchent des appareils Gaïffe ou des opuscules et des livres écrits par les deux Gaïffe (on les trouve tant chez des revendeurs spécialisés que sur Internet). Et la confusion entre les deux Adolphe est

fréquente – il est vrai qu’au XIX^{ème} siècle Adolphe-Ernest et Ladislas-*Adolphe* s’amusaient eux-mêmes à l’entretenir ! C’est qu’ils partageaient un grand projet commun : celui d’électrifier les chemins de fer. Le Gaïffe de Lorraine avait conçu des locomotives électriques de démonstration dès 1855 et son homonyme d’Alsace avait tenté d’orienter les compagnies de chemins de fer dans cette voie. Hélas pour eux deux : les mentalités de l’époque n’étaient pas du tout prêtes à investir dans des machines qui en étaient encore à leurs premiers balbutiements puisque l’électricité était loin d’être partout disponible en quantité suffisante et à un coût compétitif. Ce pari sur l’avenir paraissait complètement fou et ce n’est qu’au tournant du siècle qu’apparut la pertinence de la vision de nos deux amis considérés par ailleurs comme des "gêneurs sociaux" du fait des prises de positions politiques de l’un et parce que l’autre intéressait son personnel depuis 1855 aux bénéfices de son entreprise de constructions électriques.

Combattu sans succès de l’intérieur, le Second Empire devait s’effondrer de l’extérieur du fait de la guerre avec la Prusse déclarée le 19 juillet 1870. En effet, suite aux défaites de Reichsoffen, Gravelotte et Sedan, Napoléon III capitula dès le 2 septembre. On sait l’extraordinaire sursaut patriotique et républicain qui a suivi, avec levées en masse de volontaires équipés de bric et de broc, sans entraînement réel ni moyens de communication efficaces. Face au professionnalisme prussien, l’Armée de l’Est, dite "armée Bourbaki", partie pour délivrer Belfort, perd la bataille d’Héricourt le 17 janvier 1871. La faim, le froid d’un hiver rigoureux et l’impéritie du commandement feront le reste. S’occupant depuis longtemps de chemins de fer, Adolphe Gaïffe y a connu son coreligionnaire le marseillais Louis-Charles Freycinet tout d’un coup improvisé ministre de la guerre du Gouvernement de la Défense Nationale et de ce fait confronté à une déroute où la pagaïe et la démoralisation préfigurent juin 1940.

Sans aucune instruction particulière, Freycinet confie à Gaïffe la mission de *faire en Suisse ce qu’il est possible d’y faire au bénéfice de l’armée en retraite et de la République*. Adolphe Gaïffe va donner là toute la mesure de son tempérament: sans consignes réelles, devant tout improviser au petit bonheur la chance, il négocie le reflux en Suisse de l’armée Bourbaki, ce qui n’est pas évident car cette armée est frappée par la variole et le typhus. Grâce au succès de cette mission, 87'847 hommes en déroute, 11'800 chevaux sans crinière (les bêtes n’ayant plus rien à manger s’entredévoraient le crin) et 285 canons trouvèrent refuge en Suisse le 31 janvier où ils sont désarmés le 1^{er} février. Adolphe Gaïffe a été chargé de cette

mission car il possède, dans le canton de Vaud, le château d'Oron depuis le mois d'août 1870. Il subit en cette affaire le choc de sa vie. Ce qui le bouleverse, ce n'est pas tant la détresse des soldats dont il avait déjà pris conscience au cours des mois précédents que la qualité de l'accueil qui leur est réservé, malgré la peur légitime de la variole et du typhus, dans une Suisse loin de connaître la prospérité qui est la sienne aujourd'hui : un immense élan de solidarité, venant des associations, des Autorités cantonales et de l'Armée Fédérale y a transformé écoles, églises et temples en hôpitaux improvisés pour les 12'000 malades et blessés. Des particuliers cordiaux et généreux reçoivent chez eux les vaincus malgré les risques de contagion.

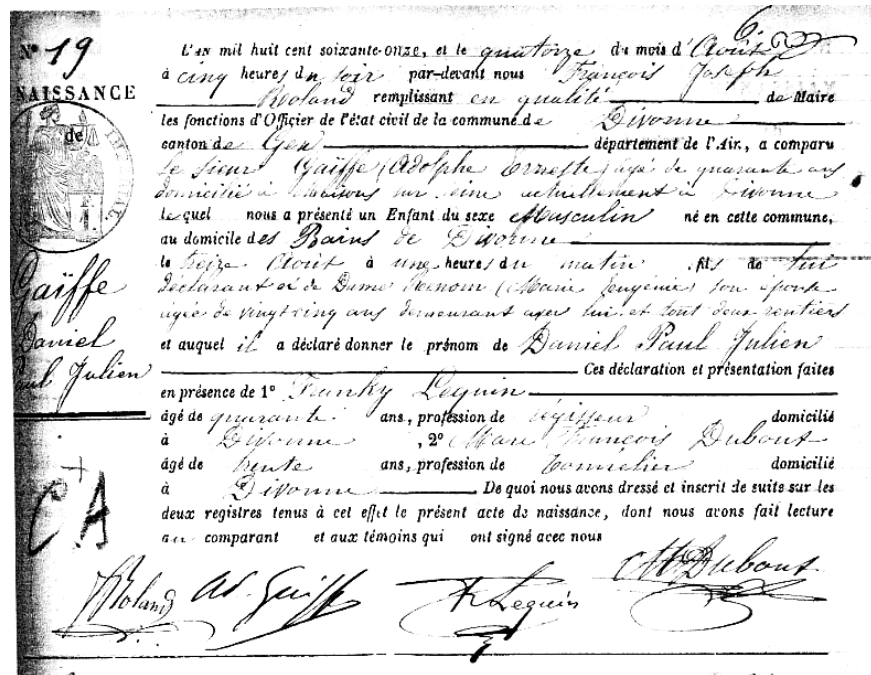
Adolphe Gaïffe qui va rester plusieurs mois sur place pour participer au rapatriement des vivants et à l'inhumation des morts en vient à considérer que la Suisse est devenue sa patrie de cœur. Il voudrait y fixer sa résidence... Au même moment meurt Agénor de Gasparin d'une maladie contagieuse contractée en soignant des blessés dans sa maison suisse qu'il avait transformée en infirmerie.

La mission Gaïffe va se terminer le 22 août 1872 avec le rapatriement vers la France des dernières pièces d'artillerie parquées en Suisse, à l'exception de quelques-unes offertes en cadeau à l'arsenal de Morges car elles étaient considérées comme techniquement novatrices pour l'époque.

Entre temps, Daniel, le deuxième fils d'Adolphe et de Marie-Eugénie, était né le 15 août 1871 dans les bâtiments des thermes français de Divonne (Ain) où la famille Gaïffe s'était provisoirement installée en attendant de pouvoir le faire au château d'Oron, en mauvais état d'une part et, d'autre part, mis sens dessus dessous par le casernement des internés de l'Armée Bourbaki.

La défaite de 1870/1871 avait renforcé en France le clan anti-protestant au prétexte que si la France avait été vaincue, elle ne l'avait été que du fait de *la barbarie allemande et de la trahison d'une partie de la nation*. Se sentant directement visés, le grammairien juif Michel Bréal et l'historien protestant Gabriel Monod publient en 1872, le premier quelques mots sur l'instruction publique, le second Allemands et Français. Reprenant la célèbre formule d'Ernest Renan, ils défendent tous deux la thèse selon laquelle *c'est le maître d'école allemand qui a gagné la guerre*. Sans construction intellectualiste, Adolphe Gaïffe reprend et développe cette thèse dans ses articles et il y ajoute l'exemple de la Suisse : *les maîtres d'écoles allemands et suisses bénéficient de l'obligation scolaire que la France est encore incapable d'imposer. Imprégnés des idéaux de la Réforme, ils éduquent aussi les filles et favorisent leur égal épanouissement intellectuel* (1872).

La Suisse justement, c'est d'abord pour Gaïffe : Oron, le cœur de la région de la Haute Broye, du nom de la rivière qui y a creusé sa vallée jusqu'à Payerne avant de finir dans le lac de Morat. Un remarquable château fort fut implanté là, au Moyen Âge, pour verrouiller la route qui relie depuis l'époque romaine l'Italie aux pays rhénans. Ruiné par les prodigalités du dernier comte de Gruyère en 1555, ce château passa de mains en mains et était quasiment à l'abandon lorsqu'Adolphe



Gaïffe le découvrit pour le remettre en état. Il transforma la salle des chevaliers en une superbe bibliothèque et salle de lecture où il passait les plus heureux moments des mois d'été qu'il pouvait passer en Suisse, Paris demeurant son lieu d'activités principal.

Avec l'aide de Félix Solar, homme d'affaires parisien contesté mais bibliophile reconnu, Adolphe Gaïffe acquit les ouvrages les plus intéressants disponibles sur le marché d'alors, ainsi que la bibliothèque du comte Potocki, *une bibliothèque de romans, absolument unique dans la mesure où s'y trouvent la plupart des titres publiés en français entre 1775 et 1825 (souvent même il s'agit des seuls exemplaires connus)*. Cette collection unique s'est peu à peu enrichie de tous les ouvrages dédicacés envoyés par leurs auteurs à Adolphe Gaïffe dont ils espéraient un article

bienveillant ! C'est ainsi que seize mille ouvrages de grande valeur constituent au-jourd'hui l'orgueil de la bibliothèque du château d'Oron.

A côté de cet ensemble littéraire et des ouvrages qu'il offrait à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (SHPF), Adolphe Gaïffe s'est aussi progressivement constitué une très remarquable collection d'ouvrages anciens concernant les débuts de la Réforme, considérée en son temps comme *l'une des trois ou quatre plus précieuses bibliothèques du protestantisme français : ce n'est pas le nombre des volumes qui fait la valeur de cette collection, écrivait en 1901 le président de la SHPF, mais leur qualité. Il y a là des exemplaires uniques, comme le serment exigé*

A Oron la Ville, le dix-sept
Aout mil neuf cent quatorze.

En minute, Collette Péline, Steacie Renon, A. Sabourin,
est signé, & Péline, Daniel Gaïffe, Paul Boyer, W. Jullien, not.

Teneur des pièces produites.

Devant M^{rs} Victor Boyer, notaire à Paris, sous-signé, ont
comparu : 1^o Madame Steacie Augouie Augustine Renon, sans
profession, demeurant à Paris, avenue d'Orléans, n^o 14, femme de M^{rs}
Adolphe Ernest Gaïffe. 2^o Monsieur Armand Jean Nicolas Robert
Gaïffe, employé, demeurant à Paris, avenue d'Orléans, n^o 14. 3^o Monsieur
Antoine Steacie Renon, chef de notaire, demeurant à Paris, rue
Laffitte, n^o 7. Agissant au nom et comme mandataire, avec fac-
ulté de substitution, de M^{rs} Louis Péline, capitaine-cinq et lieute-
nant de cavalerie de Saumur, et de M^{rs} Louis Steacie Alexandre Steacie
Collette Gaïffe, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, rue
de Bordeaux n^o 14, aux termes de la procuration qui leur
ont été donnée, M^{rs} Péline avec l'autorisation de son mari, sur
saut acte reçu par M^{rs} Boyer, notaire sous-signé, le treize
un octobre mil neuf cent treize, dont le brevet original est annexé
à la minute d'un procès verbal d'inventaire dressé par M^{rs}
Boyer le sept novembre mil neuf cent treize.

des bourgeois de Genève au début de la Réforme. On y trouve les premières éditions de l'Institution chrétienne, les premiers ouvrages de Viret, un psautier de 1532. Plusieurs de ces éditions sont rarissimes. Et ce qui fait le mérite de cette collection, c'est que tous ces livres, sur lesquels trois siècles et demi ont passé, sont dans un admirable état de conservation. La constitution de cet ensemble avait demandé à Adolphe Gaïffe cinquante ans de recherches et d'efforts financiers. Inquiet de voir ses fils y porter peu d'attention, déçu par un certain manque d'intérêt de la part des protestants français et des grandes institutions parisiennes, craignant de voir sa collection dispersée, Adolphe Gaïffe la vendit en 1901 au professeur genevois Ernest Stroehlin afin que soit assurée sa pérennité.

Les invitations estivales firent l'ordinaire du château d'Oron, en particulier celui d'élèves de Margueritte Long qui aimèrent y jouer sur l'un des pianos de Frédéric Chopin qu'Adolphe Gaïffe avait acquis pour son salon de musique. Tout le monde se rendait au culte le dimanche matin en calèches découvertes et la famille du pasteur, si elle était libre, était invitée à partager ensuite le déjeuner au château.

Adolphe Gaïffe fut couvert d'honneurs : Croix de Genève, Chevalier de la Légion d'Honneur (France), Chevalier de l'Ordre de la Conception (Portugal), Grand officier de l'Ordre du Medjidié (Turquie), Doyen des Chevaliers des Saints Maurice & Lazare (Royaume du Piémont, puis d'Italie), Commandeur de l'Étoile Polaire (Suède et Norvège).

Comme son compatriote de cœur, Frantz Mayor de Montricher, Adolphe Gaïffe avait un attachement tout particulier au Psaume LXIII : *Ô Dieu ! Tu es mon Dieu fort. Je Te cherche au point du jour !... Mon âme a soif de Toi. Ta gratuité est meilleure que la vie. Mon âme s'est attachée à Toi.* Et il aimait relire les commentaires du pasteur Horace Monod sur ce Psaume. Il mourût dans la paix à Paris, en son domicile du 4 de l'avenue d'Eylau, le 27 octobre 1903.

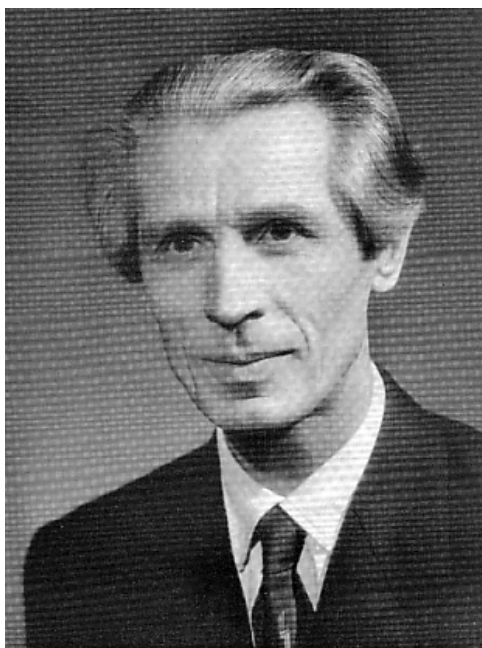
Le partage de ses biens qui eût lieu au début de l'année suivante laissa le château d'Oron à son deuxième fils, Daniel qui y maintint la tradition d'accueil et de générosité de sa famille (comme l'avait fait son père pour Oron, il offrit à son tour, en 1913, un orgue – cette fois ci au village de Châtillens, tout proche d'Oron).

Bien qu'il ne réussit jamais à avoir un emploi stable (il fut tour à tour, et avec un égal insuccès : employé de banque, diplomate occasionnel, promoteur, etc.) Daniel Gaïffe épousa à Paris, le 15 mars 1905, Jeanne-Alice Paquelier issue d'une famille de commerçants bourguignons aisés. Ce mariage fut l'occasion de retrouvailles

pour de très nombreux hommes de lettres amis de la famille.

Alice, née à Chalon-sur-Saône le 29 avril 1873 et décédée à Nice le 24 novembre 1944, fut à Paris l'élève de Madame Debillemont-Chardon et a laissé un nom dans l'histoire de l'art comme miniaturiste sur ivoire. L'essentiel de son œuvre se trouve aujourd'hui au Musée Denon de sa ville natale (quelques miniatures et aquarelles d'Alice Paquelier-Gaïffe sont néanmoins conservées au château d'Oron où sa chambre, reconstituée, se visite).

Madame Paquelier-Gaïffe avait, pour "neveu" de fait sinon de naissance le pianiste Émile Baume (Toulon 1903 / Paris 1992), le fils de sa meilleure amie, Madame Anne Pissère-Baume. Entre les deux guerres mondiales, celui-ci venait passer ses étés à Oron travailler son piano. Émile Baume mena une brillante carrière de pianiste en Europe et aux États-Unis (son interprétation en 1960, puis en 1961 — en deux fois sept récitals — de l'intégralité des œuvres pour piano seul de Frédéric Chopin, pour la commémoration du cent cinquantième anniversaire de la naissance du compositeur, fit date). Or l'œuvre de Chopin, Baume l'avait rencontrée dans le salon de musique du château d'Oron où Adolphe Gaïffe avait installé l'un des pianos du compositeur virtuose acheté à Paris après le décès de l'artiste. Adolphe Gaïffe, en effet, était très proche du mouvement artistique dit "Jeune Pologne" qu'il a soutenu à Paris du milieu du XIXème siècle à sa mort : c'est pourquoi le plus beau portrait de Gaïffe fut exécuté par un des artistes majeurs de ce mouvement qui était aussi son ami, Teodor Axentowicz (1859/1938).



Emile
Baume

Mais la roue de la fortune allait tourner. Daniel Gaïffe se lança dans des opérations hasardeuses. Associé à la mise en œuvre du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbeba, il y connut, malgré le soutien du Négus, les infortunes des incertitudes africaines. Pionnier du métro de Turin, il y engloutit une grande partie de sa fortune dans le désastre de cette entreprise. La crise de 1929 puis l'affaire Stavisky allaient faire fondre le

45

reste comme neige au soleil et, ruiné, Daniel Gaïffe dut céder le château d'Oron, le 16 octobre 1936, à l'Association qui en assure depuis lors l'heureuse conservation et l'ouvre aux visiteurs.

Alain Becker

Pour des raisons de place, la suite de ce texte sera publiée dans le bulletin 2005 de l'ACCO.

Les copies de tous les documents ayant servi à la rédaction et à l'illustration de ce texte, ainsi que quelques originaux, sont déposés au Memorial Vaudois & Huguenot, place Paul Cézanne à La-Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône - France).

Situation financière de l'Association

46

Bilan au 31 décembre 2003

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux	5'449.65
11.	Caisse	905.45
130.	CC BCV 273.12.85	91'761.20
131.	CC BCV 299.11.10	3'076.00
132.	Compte placement BCV 920.93.92	152'607.15
134.	Compte épargne 914.04.62	292.35
135.	Compte épargne 914.04.60	54'045.75
190.	Matériel d'exploitation.....	1.00
191.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
192.	Musée, tableaux, mobilier	412'000.00
193.	Bibliothèque	600'000.00
2.	Passif	
25.	Réserve animation	49'464.60
26.	Réserve pour travaux	199'298.10
27.	Réserve pour couverture intérieure	85'675.00
	Capital	2'385'700.85
	Totaux :	2'720'138.55

Compte de pertes et profits au 31 déc 2003

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Frais du Comité	1'243.45	
351.	Salaire des secrétaires	63'366.00	
354.	Frais de bureau	3'820.70	
*	Total :	68'430.15	
4.	Finances		
400.	Revenu du capital.....		1'795.95
450.	Frais de ccp	416.50	
451.	Intérêts et frais bancaires.	1'000.903	

5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations	109'477.65
501.	Redevance des restaurateurs	103'431.45
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Redevances fleuristes et musiciens	934.75
505.	TVA	16'555.95
550.	Salaire du gardien	62'947.80
551.	Salaire des aides et remplaçants	9'795.00
552.	Assurances sociales	23'560.80
554.	Assurances incendie et RC	8'687.70
556.	Produits de nettoyage	2'397.15
557.	Electricité, bois, mazout	31'531.75
558.	Téléphones du château	2'996.50
559.	Matériel de jardin, fleurs	703.95
560.	Achat d'eau	2'957.20
561.	Fausses alarmes	0.00
562.	Blanchisserie	1'636.05
563.	Amortissement de l'immeuble	0.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation	0.00
565.	Achat de matériel	8'072.55
570.	Impôt préalable	17'427.05
571.	Impôt payé	2'455.10

* **Total :** **175'168.60241'199.80**

6.	Travaux	
600	Subsides cantonaux	0.00
601	Subsides fédéraux	25'847.00
602.	Sponsors ***	100'000.00
603.	Reprise des réserves	20'542.20
650.	Restaurations historiques	146'389.20
651.	Travaux d'entretien et réparations	9'003.30
653.	Entretien système alarme	4'207.35
654.	Attribution aux réserves **	44'000.00

* **Total:** **203'599.85146'389.20**

7. Musée

700.	Recettes visiteurs	6'914.00
701.	Ventes de souvenirs	840.80
704.	Mariages civils	6'800
750.	Salaires des guides	9'383.05
751.	Bibliothèque: entretien.....	9'000.00
752.	Restauration tableaux, meubles.....	0.00
754.	Achat de matériel	0.00
755.	Publicité	2'689.40
756.	Achat de souvenirs	0.00
758.	Amortissement sur musée et bibliothèque	0.00
*	Total :	21'072.45.....14'554.80

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	24'770.00
801.	Dons reçus.....	50'495.40
802.	Tombola Assemblée générale.....	2'745.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'725.00
805.	Animation: recettes	25'142.30
806.	Participation imprimeur	1'000.00
807.	Prélèvement réserves animation.....	5'751.65
850.	Assemblée générale	3'711.85
851.	Imprimés, bulletin	11'030.95
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'065.00
860.	Animation	30'893.95
*	Total :	46'701.75.....113'629.35

Totaux 516'390.20517'569.10
Excédent de l'exercice 1'178.90

** Succession Ella Tuscher Fr. 44'000.–

*** Don de la Loterie Romande Fr. 100'000.–

Budget 2004

	Charges	Revenus
3. Le Comité		
350. Frais du Comité	1'000.00	
351. Traitement des secrétaires	65'000.00	
354. Frais de bureau	4'000.00	
* Total :	70'000.00	
4. Finances		
400. Revenu du capital, intérêts		2'000.00
450. Frais de ccp	500.00	
451. Intérêts et frais bancaires.	1'000.00	
* Total :	1'500.00	2'000.00
5. Bâtiment		
500. Revenus des locations		110'000.00
501. Revenus des couverts		100'000.00
503. Location de l'appartement		10'800.00
505. TVA		16'000.00
550. Salaire du gardien	62'000.00	
551. Salaire des aides	9'000.00	
552. Assurances sociales	24'000.00	
554. Assurances incendie et RC	8'000.00	
556. Produits de nettoyage	2'000.00	
557. Electricité, bois, mazout.....	30'000.00	
558. Téléphones du château	3'000.00	
559. Matériel jardin, fleurs, divers	1'000.00	
560. Achat d'eau / taxes épuration.....	3'000.00	
562. Blanchisserie	500.00	
565. Achat de matériel	20'000.00	
570. Impôt préalable	10'000.00	
571. Impôt payé.....	6'000.00	
* Total :	178'500.00	236'800.00

6.	Travaux	
600	Subsides cantonaux	0.00
601	Subsides fédéraux	0.00
603.	Reprise des réserves	200'000.00
650.	Restaurations historiques	200'000.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	9'000.00
653.	Entretien système alarme	4'000.00

* **Total:** **213'000.00.....200'000.00**

7.	Musée	
700.	Recettes des visiteurs	8'000.00
701.	Ventes de souvenirs	1'000.00
704.	Mariages civils	6'500.00
750.	Salaire des guides.....	9000.00
751	Bibliothèque: entretien.....	6000.00
752.	Restaurations tableaux, meubles	0.00
754.	Achat de matériel	0.00
755.	Publicité	4'000.00
756.	Achat de souvenirs	0.00
758.	Amortissement musée et bibliothèque	0.00

* **Total :** **19'000.00.....15'500.00**

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	25'000.00
801.	Dons des membres	3'000.00
802.	Tombola Assemblée Générale.....	2'500.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	4'000.00
805.	Animation	20'000.00
806.	Participation imprimeur	1'000.00
850.	Assemblée générale	3'000.00

51

851.	Imprimés et bulletin	8'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'100.00	
860.	Animation	20'000.00	
*	Total:	33'100.0055'500.00
	Totaux	515'100.00509'800.00
	Excédent des charges5'300.00

Liste des membres au 31 décembre 2003

Membres d'honneur

GAVILLET Philippe et Antoinette, Pe-
ney-le-Jorat
JUNOD Raymond, Cugy
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

52

ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne
Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, St Cierges
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lau-
sanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Oron-le-Châtel
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERGOMETTI Elisabeth, Maracon
BERNARD Pierre, Moudon
BEROUD Jean-François, Ecoteaux
BESSON-MARTINET Sophie, Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-DIENER Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite,
Oron-la-Ville
BOUDRY François, Essertes
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-
teaux
BOUDRY-KRIEG Monique, Essertes
BOURQUIN Christian, Duillier
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVY Olivier et Anne-Lise,
Carrouge VD
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Vevey
CAMPICHE Gaston, Pully
CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
CAMPICHE Paul et M., Oron-la-Ville
CAMPONOVO Roger, Bienne

- CHAPPUIS Simon, Carrouge VD
 CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St
 Martin
 Comité central ACS, Berne
 CORBOZ Frédéric et Marianne,
 Oron-la-Ville
 CORDA Cristiano, Les Tavernes
 CURRAT Charly, Oron-la-Ville
 CUSIN Philippe et Daisy, Miex (VS)
 De BLAIREVILLE Pierre-André, Châ-
 tillens
 De MEYER Jérôme et Catherine,
 Villars-sur-Ollon
 De MULINEN Frédéric et Pascale,
 St Légier
 DELMONICO Jean et Christiane, Berne
 DENERVAUD Charles, Lutry
 DESGRAZ Antoinette, Puidoux
 DESMEULES Ami et Raymonde, Car-
 rouge VD
 DESSEMONTET Olivier, Lausanne
 DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
 EMERY Maurice, Les Cullayes
 ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
 ETTER Jean-Louis, Le Paquier (FR)
 FALQUET TSCHANNEN Fabienne,
 Vuibroye
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin (GE)
 FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
 Fédération VD des Sapeurs Pompiers,
 St Prex
 FELBER Jean-Pierre, Lausanne
 FERNEX Ellen, Villefranche/mer
 FREI Alfred, Clarens-Montreux
 GABELLA Humbert, Eclépens
 GAVILLET Berthe et Léa, Pully
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GILLIERON Eric et Jocelyne,
 Oron-la-Ville
 GILLIERON Michel et Nicole,
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia,
 Chesalles-sur-Oron
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles
 GRANDGUILLOT Anne, Montreux
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussi-
 gny-sur-Lausanne
 IMPRIMERIE VAUDOISE, Lausanne
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover
 Hills (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier, Bussigny-p-Lau-
 sanne
 KELLER Pierre, St-Saphorin-Lavaux
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge VD
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre,
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Georges et Christine,
 Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St Sulpice
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude,
 Oron-la-Ville
 MARTIN-CORBAZ Michel et Monique,
 Savigny
 MARTINET Christophe, Lausanne

MARTINET Françoise, Savigny
 MARTINET Jacques, Savigny
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye
 MAYOR Samuel, Mies
 MEUWLY Marcel, Pully
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MORANDI Renato, Pully
 MORGAN-EVANS Catherine, Pully
 NAEF Ferdinand et Regula, Carouge (GE)
 NARBEL-BLANCHOUD Marcel et Lucie, Prangins
 OTERO César, Auboranges
 PACHE-REGAMEY Henriette, Epalinges
 PASCHE François et Janine, Prilly
 PASCHE Georges, Pully
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Yverdon-les-Bains
 PELLET François, Pully
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-MULLER Vreni, Oron-la-Ville
 PLOMB Henri, Lausanne
 POGET René, Fontainemelon
 RAPIN Eric, Payerne
 ROCH Jean-Claude, Pully
 ROGENMOSER Josef, Chur
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
 ROSSI-LOCCA Gianna-Ada, Savigny
 ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-Lausanne
 ROY Lysianne, St-Prex
 SAUER Alain, Chavannes-Renens
 SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
 SAVARY Mariette, Ropraz
 SCHOLER Kurt, Yverdon
 SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
 Société d'art public, Coppet
 SONNAY Olivier, Ecoteaux
 STREIT Paul, Genève
 STUDER Ulrich, Lausanne
 TARDY Raymond, St Prex
 THOMMEN Hans Franz, Semsales
 VALLOTTON Paul, Lausanne
 VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
 VIDOUDEZ Michel et Renée, Blonay
 VIRNOT-CURRAT Sylviane, Morges
 VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville
 WARIDEL Brigitte, Lausanne
 WEBER Pierre, Genève
 WENGER René, Bâle
 WIEHR Jean-Jacques, Monthey
 WILLE Jurg, Meilen
 ZANGGER C. et J.-Cl., Essertes

Membres à cotisation annuelle

ABT Jean et Emmanuelle, Boussens
ADDOR Anne-Lise, Pully
AEBERHARD Grégory et Sylvie, Corcelles-p/Payerne
AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène, Apples
AGOSTINI René, Oron-le-Châtel
AGUET Pierre, Vevey
AMY Didier, Bottens
ANDREY Bernard et Christine, Progens
ARLETTAZ Myriam et
BUERGY Jean-Claude, Donneloye
ASSAL Patrick, Epalinges
AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge VD
BADAN René et May, Ecoteaux
BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
BAENZIGER Raymond, Bernex
BARDE-PONCET Hubert, Le Mont-sur-Lausanne
BAUD Philippe, Corcelles-le-Jorat
BAUER Rudolph, Spiez
BAUMANN Robert, Genève
BAUMGARTNER Max, Herrens-chwanden
BAYARD Martine, Lutry
BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
BEGUIN Georges, Lausanne
BERDOZ Eric, Savigny
BERGER Claude et Rachida, La Tour-de-Peilz
BERLINI Giuseppe, Lausanne
BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Préverenges
BETTEX Fredy et Irène, Chesalles-sur-Oron
BEZ Emmanuel, Lausanne
BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maraçon
BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
BLANC Yvette, Lutry
BLANCHOU Bernard, Forel (Lavaux)
BOLOMEY Pierre, Lausanne
BOLOMEY Yvonne, Lausanne
BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville
BORNAND Roger et Ruth, Crissier
BORY Madeleine, Carrouge VD
BOSCHETTI Patrick et Nathalie, Châtillens
BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville

- BOUDRY Marguerite, Vevey
BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne
BOURGEOIS Nelly, Lausanne
BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
BOVET Isabelle, Avully (GE)
BROSE Iris, Pully
BROUWER Paul et Ineke, Blonay
BUDRY Christian et Francisca, Chesalles-sur-Oron
BUHLMANN Pierre, Lausanne
BULA Alexandre, Thierrens
BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
BURGY Raymonde, Lausanne
BURRI Nicolas et Chantal, Oron-le-Châtel
BUTTY Claude et Marie-Jeanne, Ursy
CAMPANA-PORTMANN Alexandre et Evelyne, Palézieux-Village
CARDINAUX Roger et Ginette, Eco-teaux
CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes
CAVIN Gilbert et Edith, Carrouge VD
CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville
CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
CHAPPUIS Anne, Meyrin
CHAPPUIS Philippe, Prilly
CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-Le-Jorat
CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly
CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz
CHAULMONTET Philippe et Ariane, Maraçon
CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry
CHENEVARD Bertrand, Le Mont-sur-Lausanne
CHEVALLEY Andrée, Puidoux
CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
CHOLLET ALAIN, Le Daley, Villette
CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens
CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-Ville
CIUREA Mihai et Emmanuel, Morges
CLERC Christel, Semsales
CLERC Georges, Pully
COCHAND Pierre-Henri et Suzy, Forel (Lavaux)
COMTE Anna, Genève
CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
CORBOZ Paul, Lausanne
CORNUT Jacques et Huguette, Mollie-Margot
COTTET Philippe et Nicole, Vernand
COTTIER Gabriel et Monique, Renens
CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran
CRISINEL René, Correvon
CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz
CUGNET Daniella, Bursins
CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville
DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
DE JONGH Anne Françoise, Peney-Le-Jorat
de MEURON Thérèse, Lausanne
De RAEMY Daniel, Yverdon-les-Bains
De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Prangins
DECOMBAZ Jacques, St-Légier
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens
DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
DELACRETAZ Johnny et Supa, Palézieux
DELALOYE René, Lutry
DELESSERT André, Ferlens
DELESSERT Marcel et Suzanne, Essertes
DELMONICO Otto et Liliane, Grandvaux
DELMONICO Renée, Oron-la-Ville

DELORME Michel et Myriam, Morges
 DEMIERRE Pierre, Oron-la-Ville
 DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare
 DIBLITZ Markus, Le Mont Pèlerin
 DISERENS François, Semsales
 DONZE André, Préverenges
 DORIER Pierre et Denise, Mézières
 DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
 DUBOIS Bertrand, Jongny
 DUBOIS Jacques, Troinex
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les
 Thioleyres
 DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Monthey
 DUFLON Isabelle, Belmont
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUTOIT Stéphane , VUCHERENS
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes s/Oron
 EMONET Daniel, Palézieux-Gare
 EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron
 EPERON Jean, Prilly
 EPERON Simone, Oron-le-Châtel
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, St-Légier-La Chiésaz
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-
 Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FAURE Michel, Ecoteaux
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
 FAVEZ Marcel, Carrouge VD
 FAVRE Charles, Echallens
 FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
 FAVRE Robert, Morges
 FELIX-PASCHE Janine, Gland
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens
 FINK Henry, Ecublens (VD)
 FOLLONIER Jean-Pierre et Evelyne,
 Chardonne
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FREIBURGHHAUS Victor, Renens
 FRITSCHÉ G rard, Montreux
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Cor-
 seaux
 FROSSARD V ronik, Oron-la-Ville
 GAENG Bruno, Montreux
 GAIDE Olivier et Emmanuelle, Lausanne
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et
 Anne-Fran oise, Lausanne
 GAUS Christian et Claudine, Servion
 GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-
 le-Jorat
 GAVILLET Jacqueline, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Vers-chez-Perrin
 GEORGE Odette, Neuch tel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Christian et Ir ne, Grandvaux
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean et Janine, Lausanne
 GEYER Karin, Lutry
 GIGON V ronique, Lutry
 GILGIEN Willy et Pascale, Pal zieux-
 Village
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette,
 M zi res
 GIRARD Lionel, Bulle
 GIRARD Michel et Marylise, Forel
 (Lavaux)
 GISCLON Christiane, Epalinges
 GLOOR Claudine, Lausanne
 GOETZ Philippe, Pal zieux-Gare
 GOLAY-TROGER Roger et Christiane,
 Les Monts-de-Pully
 GONUS Pierre-Andr  et Marie-Laurette,
 Chesalles-sur-Oron
 GRABER Ren e, Lausanne

GRANDCHAMP Patrick, Lausanne
 GRANDJEAN Marcel, Genève
 GRIN Bernard , Lausanne
 GUICHOU PAULETTE, Chesalles-sur-Oron
 GUIGNET François et Murielle, Servion
 GUMY Bertrand et Delphine, Ecuwillens
 HAEFLIGER Urs, Kuesnacht ZH
 HAFFTER Christophe et Anne-Marie, Carrouge VD
 HARTMANN Sylvia, Maraçon
 HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-le-Châtel
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie, Bour-nens
 HEUSCH François et Laurence, Bussigny-sur-Oron
 HIRSBRUNNER Jean-Pierre, Pully
 HOFMANN Micheline, Oron-la-Ville
 HUBER Peter, Zollikofen
 INDERMUHLE Jean-Paul, St-Légier
 ISOZ Catherine, Bulle
 IYNEDJIAN-KOLECEK Nicolas et Valérie, Lausanne
 JACCARD Monique, Corcelles le Jorat
 JAEGGI Marguerite, Oron-la-Ville
 JAGGI Marcelle, Lausanne
 JAN Gloria, Lutry
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JATON Jean-Claude, Yverdon-les-Bains
 JAUNIN Pierre et Hedwige, Fey
 JOLY Josiane, Lausanne
 JORDAN André et Sylvie, Carrouge VD
 JORDAN Jacques et Hajer , Carrouge VD
 JOSEPH André et Josée, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux
 KIRKER Hermine, La Tour de Peilz
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-Michel et Liliane, Oron-la-Ville
 KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-Ville
 KOEB Xavier, Maraçon
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully
 KOHLER Marie-Antoinette, Oron-la-Ville
 KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles-sur-Oron
 KOLECEK Helena, Lausanne
 KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville
 KRAYENBUEHL Christopher et Yolande, Carrouge VD
 KUNZ Jocelyne, Oron-la-Ville
 KUONEN Fredy et Jeanne, Ecoteaux
 LAGES José et Tamara, Servion
 LARDROT André et Brigitte, Servion
 LAURENT Max, Chernex
 LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LESEMANN Martine A., Genève
 LEU Jean-Jacques, Pully
 LEUBA Jean-François, Chexbres
 LEUBA Patrice et Christine, Savigny
 LEVI Bernard, Lutry
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St-Sulpice
 LONGCHAMP Jacques et Christine, Morges
 LUGINBUEHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Eclépens

- LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad, Fribourg
- MACK David, Mézières
- MAILLARD Gaston-François, Lausanne
- MAILLARD Raymond, Lausanne
- MAIRE-ARNI Jean-Claude et Jacqueline, Gland
- MARGOT Maurice, Vevey
- MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne, Lausanne
- MARQUIS Eliane et Roland, Lausanne
- MARQUIS François et Anne-Françoise, Oron-le-Châtel
- MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
- MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
- MARTIN René et Myrielle, Froideville
- MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville
- MARTINET René, Oron-la-Ville
- MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
- MARTINEZ Raphaël, Lausanne
- MARTINHO Victor et Corinne, Monthey
- MASSÉ Aimée, Genève
- MASSON André, Vevey
- MASSON Elisabeth, Lausanne
- MASSON Frédéric et Anne, Illarsaz
- MASSONNET Marcel et Eliane, La Conversion
- MATERNINI Guido, Lausanne
- MATHYS Heinz-W. et Georgette, Oron-la-Ville
- MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich
- MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne
- MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les Cullayes
- MAYOR Dominique, Cugy
- MAYOR Irène, Morges
- MEILLE Roland, Grand-Lancy
- MELLINA Frédéric, Pully
- MERINAT Odette, Lausanne
- METRAUX Paul et Hortense, Corsier-sur-Vevey
- METTRAUX Eloi et Denise, Servion
- MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne
- MICHEL Christian, Corcelles p/Payerne
- MICHEL Jacques et Françoise, La Verrierie
- MILLIQUET André, Renens
- MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-Ville
- MOENNOZ Denis, Carrouge VD
- MOLLARD Bernard, Fribourg
- MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
- MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
- MONNARD Serge et Helena, Palézieux-Village
- MOREL Olivier et Marion, Palézieux-Gare
- MOSER MICHEL, Le Mont-Lausanne
- MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
- MURI Esther, Wettinger
- MURI Jean et Esther, Wettingen
- NARBEL Jean-Marc, Pully
- NAUER Jean-Marc, Palézieux-Gare
- NERI Ralph et Aude, Echichens
- NICOD Henri, Genève
- NICOD-COTTIER Antoinette, Lausanne
- NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville
- Vincent NIKLAUS, Lausanne
- NYDEGGER-SCHMID Werner et Marilise, Ins
- OGUEY Michel, Chesalles-sur-Oron
- PACHE Germaine Françoise, Grand Lancy
- PAGANI Romano et Clara, Semsales
- PAHUD Pierre-Alain, Henniez

PALAZ Marie-Louise, Forel (Lavaux)
 PARIETTI Georgette, Ecoteaux
 PASCHE Frédéric et Jacqueline,
 Lausanne
 PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Maraçon
 PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lausanne
 PASCHE Xavier, Lausanne
 PAVILLON Olivier, Ferlens
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Châtel-St-Denis
 PELLISSIER Esther, Châtillens
 PENESCU Vladimir et Oana, Pully
 PERRET Vincent, Le Mont-sur-Lausanne
 PERRIN Claire, Le Mont-Pélerin
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTTET Charles, Vuillens
 PETER Werner et Joya, Lucerne
 PETTER Josiane, Oron-le-Châtel
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel
 PICTET Robert, Lausanne
 PIGNAT Jean-Michel, La Tour-de-Peilz
 PIGUET André et Simone, Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis
 PIOT Jean-Claude, Bournens
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon
 PORCHET Jacques et Claudine,
 Mézières
 POTT Guy, Renens
 PROBST Claude, St-Sulpice
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles-sur-
 Oron
 REBEAUD Pierre-Alain et Christiane, Cor-
 celles près Payerne
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
 REICHENBACH Daniel, Gstaad
 RICHARD Alain et Danielle, Oron-le-
 Châtel
 RICHARD Claude et Yannick, St-Légier
 RITTENER Albert et Eliane, Vucherens
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROD Michel et Marianne, Prilly
 ROESSINGER Philippe, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHRBACH Thierry et Regula, Les
 Cullayes
 ROLAND Jacques et Monique, Brenles
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSIER Gilles et Karine, Carrouge VD
 ROUGE Jacques, Forel (Lavaux)
 ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-
 Ville
 ROY Claude , Le Mont-Pélerin
 ROY Hugues-Vincent, St-Légier
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
 RUCHONNET Philippe et Eva, Clarens
 RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-
 la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 SANDOZ Marilyn, Lausanne
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-
 Châtel
 SAX Jean-Pierre et Renata, Oron-le-Châ-
 tel
 SCANDOLORA Rossana, Lugano
 SCHAFER Anne-Marie, Vevey
 SCHALLER Michel, Prilly
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHMID Walter et Nicole, Bussigny-sur-
 Oron
 SCHMUTZ F. et A., Worb
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lau-

sanne	Membres collectifs (communes)
SCHREIBER Adam et Monique, Küsnacht (ZH)	Municipalité d'Ecoteaux
SCHWAAB Jean Jacques, Riex	Municipalité d'Essertes
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Féchy	Municipalité d'Oron-La-Ville
SEBILLE Brigitte, Lausanne	Municipalité d'Oron-Le-Châtel
SENN Maurice et Barbara, Granges-Paccot	Municipalité de Bussigny sur Oron
SEREX Arlette, Lausanne	Municipalité de CarrougeVD
SEREX Jean-Claude, Maraçon	Municipalité de Châtillens
SOLTERMANN Nelly, Münsingen	Municipalité de Chesalles sur Oron
SONNAY André et Isabelle, St Lègier	Municipalité de Corcelles Le Jorat
SONNAY Claudine, Oron-la-Ville	Municipalité de Ferlens, Ferlens
SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières	Municipalité de Maraçon, Maraçon
SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux	Municipalité de Mézières, Mézières
SPAETH Christian, Nyon	Municipalité de Montpreveyres
SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains	Municipalité de Palézieux
STAHL Christophe, Carrouge	Municipalité de Peney-Le-Jorat
STAMPFLI Tony, Torgon	Municipalité de Ropraz
STAUFFER J.-D. et A.-M., Clarens	Municipalité de Servion
STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les Thioleyres	Municipalité de Vuibroye
STOECKLI Cédric et Nadia, Oron-la-Ville	Municipalité de Vulliens
STOECKLI Cédric et Sandrine, Oron-la-Ville	Municipalité Des Cullayes
STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux	Municipalité des Tavernes
THEVENAZ Yvan, Eschiens FR	Municipalité des Thioleyres
THIEBAUD Olivier, Chexbres	
TORTI Georges et Sandra, Echarlens	
TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix	
UFFER Sylvie, Lausanne	
VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles-sur-Oron	

Membres collectifs

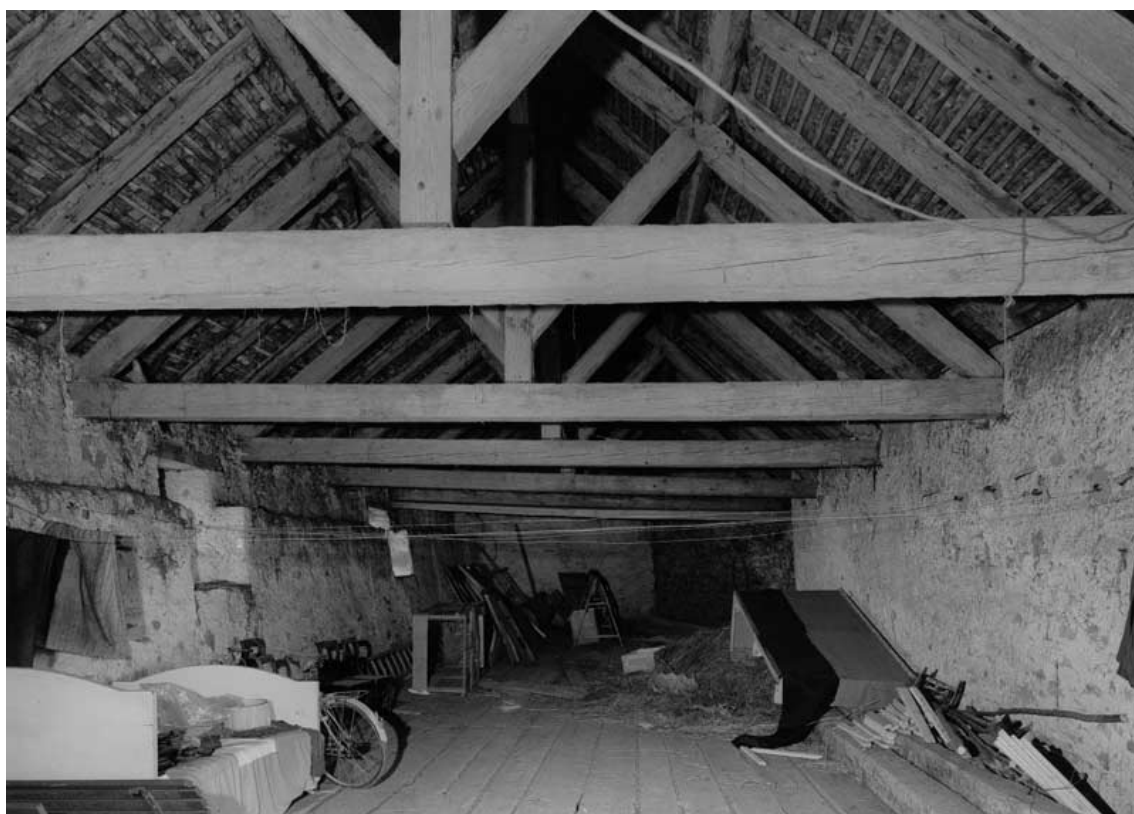
Aéro-Formation, Lausanne-Blécherette
 Amicale Btrr Art Camp 15 , Ferlens
 Aro, Oron-la-Ville
 Banque Raiffeisen de Palézieux, Palé-
 zieux-Village
 Bibliothèque Cantonale et Universitaire,
 Lausanne
 Cercle Démocratique de Lausanne, Lau-
 sanne
 Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-
 Ville
 Doyen François, artisan cuisinier, Marti-
 gny
 Grisoni-Zaugg SA, Bulle
 Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
 Le Montreux Palace SA, Montreux
 Migros Vaud, Ecublens (VD)
 Nestlé SA, Vevey
 Provimi Kliba SA, Penthaz
 Retraites populaires, Lausanne
 Romande Energie SA, Morges
 Société Vaudoise d'Aide Sociale et Cultu-
 relle, Lausanne
 Syndicat général de la fonction publique,
 Lausanne
 Ville de Genève, Bibliothèque d'art et
 d'archéologie, Genève
 Ville de Vevey, Vevey

**Membres Club des familles des baillis
d'Oron**

de BUEREN Pierre, Denens
 von STEIGER Adrien, Belfaux
 de TSCHARNEN Bénédict et Corinne,
 Genève



La salle des Oron dans les années 1950



I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**
La réalisation de ce but est assurée par:
a) les cotisations des membres
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
c) les contributions et subsides d'autorités publiques
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

- Article 5 **Membres**
L'association se compose:
• de membres individuels
• de membres en couple
• de membres à vie
• de membres collectifs
• de communes membres
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé

rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10

Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignés pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19

Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale

Vendredi 7 mai 2004 – 18h30

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le vendredi 7 mai 2004, à 19h15 heures dans la salle des Oron. 68

Avant l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association dès 18h30.

Le repas débutera à 20h15, servi par l'un de nos traiteurs, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du Comité
4. Rapport du trésorier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Adoption des comptes 2003
7. Budget 2004
8. Propositions individuelles et divers.

Le dernier train Oron-Lausanne partant à 21h20, nous prions les personnes qui souhaitent qu'on les conduise à Lausanne après le repas, de s'annoncer au secrétariat. Nous leur trouveront une place pour le retour.

Menu
spécialement préparé par notre traiteur
Le Montreux-Palace

La Cour

Suprême et cuisse de caille des Dombes

Filet d'omble chevalier au Pinot Noir

(cette entrée est aimablement offerte par le Montreux-Palace)

Contre-filet de boeuf rôti à la broche

Sauce au raifort

Légumes frais du marché

Régal de nos fermières et de nos alpes

Mandarine Impériale

et son coulis à la menthe

Fr. 65.- (service compris) par membre de l'Association et par personne accompagnante non membre.

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 16 avril 2004, à l'aide du bulletin de versement joint à ce bulletin.

Les secrétaires de l'ACCO répondront volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

Il est important d'observer le délai mentionné pour nous permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

70

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- O Membre individuel, cotisation annuelle Fr. 30.-
- O Couple, cotisation annuelle Fr. 50.-
- O Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr. 300.-
- O Membre à vie, cotisation unique Fr. 600.-
- O Membre à vie, couple, cotisation unique Fr. 1000.-

Tarif de location des salles

71 **Location des salles pour un banquet, cocktail dînatoire, apéritif ou séminaire sans service**

Salle de Justice	de Fr. 570.- à Fr. 1'900.- *
Salle des Gardes	de Fr. 300.- à Fr. 1'000.- *
Salle des Oron	de Fr. 300.- à Fr. 1'000.- *
Salle des Voûtes	de Fr. 200.- à Fr. 4'000.- *
Toutes les salles	de Fr. 1'200.- à Fr. 4'000.- *

En cas de location d'une salle pour un repas, les cours intérieure ou extérieure sont mises gratuitement à disposition pour l'apéritif.

Le coût de location comprend l'occupation de la salle (y.c l'utilisation de la sonorisation du Château, le rétroprojecteur et l'écran), la mise en place des tables et chaises, le chauffage, l'éclairage et le nettoyage des locaux.

Prix du couvert

Pour banquet * fr 15.- par personne

Cocktail dînatoire* Fr 10.- par personne

Apéritif* Fr 5.- par personne

Sans service* –

Le coût du couvert comprend: les tables et chaises, l'usage de la cuisine, des offices, la vaisselle, les chandeliers et chandelles, le feu de cheminée.

* Le secrétariat renseignera volontiers les intéressés. Le détail des prix se trouve sur le site internet du Château (www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/Ortarif.html)

Visite guidée du château (appartements du XVIII^e siècle, bibliothèque de 15'000 volumes, cuisine du Moyen-Age, etc) Fr. 3.- par personne lors d'un banquet.

Mariages civils au château

Dans la salle des mariages (salle des Oron), un apéritif ou un banquet peut être prévu par les mariés. De même, la salle des voûtes peut être louée à cet effet. Le secrétariat de l'ACCO renseignera volontiers.

CCP: 10-13130 Internet: www.swisscastles.ch/vaud/oron

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.-
Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32
pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :
1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943.
Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Toutes les photographies sont de M. André Locher, sauf
- celle de l'article sur Adolphe Gaiffe (la photo de la page 44 est d'Etienne Car-
jat)
- celles des pages 26 et 28 (1ère photo) qui sont de Werner Aerne.

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez
Relecture: Simone Eperon, André Locher et Jean-Pierre Dresco
Concept et conseils graphiques: Werner Jeker
Mise en page, composition: Séverin Bez
Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville